



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.26
16 octobre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 26e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 10 octobre 1989, à 10 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)
puis : M. SALLAH (Gambie)
(Vice-Président)

Allocution de S. M. le Roi Moshoeshe II, Chef d'Etat du Royaume du Lesotho

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. King (Barbade)
M. Bayih (Ethiopie)
M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE S. M. LE ROI MOSHOESHOE II, CHEF D'ETAT DU ROYAUME DU LESOTHO

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. M. le Roi Moshoeshoe II, chef d'Etat du Royaume du Lesotho.

S. M. le Roi Moshoeshoe II, chef d'Etat du Royaume du Lesotho, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. M. le Roi Moshoeshoe II, chef d'Etat du Royaume du Lesotho, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le ROI MOSHOESHOE II (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du peuple et du Gouvernement du Royaume du Lesotho et en mon nom propre, j'ai le plaisir et l'honneur de vous transmettre personnellement, ainsi qu'aux membres de cette assemblée, nos vœux les plus fraternels. Ce faisant, nous saisissons cette occasion de vous adresser nos félicitations les plus chaleureuses pour votre élection bien méritée et des plus appropriées à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Il ne fait aucun doute que l'Assemblée générale bénéficiera grandement de vos qualités bien connues de diplomate, de votre sagesse, de votre expérience et de votre autorité dans la conduite des délibérations de l'Assemblée générale, dont l'existence même est une preuve éclatante du caractère unique de la grande communauté internationale d'Etats souverains, liés entre eux par les principes de liberté, d'égalité et de respect mutuel. Vous vous êtes distingué, Monsieur le Président, non seulement en tant que représentant très actif de la République fédérale du Nigéria, mais vous vous êtes également fait le champion de la course à la liberté et à la justice partout dans le monde, tout particulièrement en votre qualité de président du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid.

Nous ne pouvons manquer, également, de rendre un hommage tout particulier à votre prédécesseur, M. Dante Caputo, ancien ministre des affaires étrangères de la République d'Argentine, pour les qualités et l'efficacité dont il a fait preuve dans sa conduite des débats de la quarante-troisième session.

Alors que nous nous réunissons en cette quarante-quatrième année de l'existence des Nations Unies, il conviendrait une fois de plus d'exprimer notre reconnaissance aux pères fondateurs de l'Organisation pour la clairvoyance dont ils

Le Roi Moshoeshoe II

ont fait preuve en léguant à l'humanité une telle organisation, qui est devenue le garant même de la survie continue du genre humain.

Cette occasion nous offre ainsi la possibilité de renouveler de façon solennelle l'expression de notre foi dans les nobles idéaux et la mission historique de la Charte des Nations Unies. C'est là un enseignement que nous avons tiré collectivement, selon lequel seul un sens profond d'engagement à l'égard des principes de la Charte pourra arracher notre planète au climat d'insécurité et de méfiance qui règne dans le monde, et nous conduire tous ensemble à un avenir commun plus heureux.

L'on s'est rendu compte de plus en plus, parmi les pays, que le règlement des conflits par des moyens pacifiques, partout où cela est possible, était à la fois une nécessité impérative et une condition préalable à la création d'un climat de confiance mutuelle et de sécurité, en fait à notre survie même. C'est une réalité évidente de l'histoire humaine que la paix véritable et non l'asservissement, que la justice et non la domination, sont les conditions positives de progrès réel et de développement authentique. Pour nous, petites nations, c'est de plus une garantie contre les tendances hégémoniques des pays plus grands et plus forts, qui se sont si souvent laissés aller à la tentation d'utiliser leur supériorité militaire et économique pour faire progresser leurs desseins non seulement en vue d'exercer une influence injustifiée mais, pire encore, aux fins de domination. En abordant cette dernière décennie du XXe siècle, nous devons nous fortifier dans notre résolution de faire du siècle prochain un siècle d'espoir, de paix et de coopération entre tous les peuples de notre planète.

Nous sommes heureux de faire part de notre satisfaction devant l'efficacité accrue des Nations Unies et le rôle toujours plus important qu'elles continuent de jouer dans la promotion du règlement pacifique des conflits, d'une saine coopération entre les peuples, et du respect continu et de la fidélité aux principes essentiels de la Charte des Nations Unies.

Au seuil du XXIe siècle, le clairon appelle les Nations Unies pour que tous les pays unissent leurs forces afin de forger un destin commun pour l'humanité, un destin où la valeur et la dignité de la personne humaine occuperaient le centre de la scène.

Le Roi Moshoeshoe II

Pendant bien trop longtemps, le monde n'a pas réussi à montrer une volonté politique suffisante commune pour adopter une stratégie efficace en vue d'inverser la vague toujours montante d'inégalités entre et au sein des pays et l'état de détérioration alarmant de notre environnement, et pour mettre fin aux affrontements affaiblissants, qui tous menacent notre avenir et notre sécurité communs.

Le Roi Moshoeshoe II

C'est une triste réalité et un triste reflet de la conscience morale de notre époque de voir, en temps de paix, des conditions de souffrances humaines extrêmes et de privations qui, en général, sont associées aux ravages d'un conflit armé. Les difficultés économiques qui affligent certains de nos pays persistent malgré une amélioration générale manifeste de l'économie mondiale, comme cela ressort de l'Etude économique mondiale de 1989.

Certes, il y a des signes de redressement économique dans certains pays en développement, mais d'autres pays connaissent encore une baisse continue de leur revenu par habitant et, par conséquent, un examen général de l'ordre économique mondial s'impose. Les pays en développement ont toujours été préoccupés, d'une part, par les prix des produits de base, par les déséquilibres causés par les courants extérieurs de capitaux en raison des remboursements de dettes et des exigences des économies développées et, d'autre part, par l'insuffisance des investissements, en termes réels, des pays développés dans les pays en développement. Le redressement économique et le relèvement de nos pays sont donc gravement entravés par l'environnement économique hostile, marqués par une dette extérieure massive qui a maintenant pris des proportions de véritable crise en raison de la baisse des prix des produits de base, de la détérioration des termes de l'échange et des tendances protectionnistes accrues dans les pays développés.

Non seulement l'aide officielle au développement stagne en deçà des objectifs fixés et internationalement acceptés mais, en termes réels, elle subit une régression. Les conditions monétaires ont montré une tendance à l'instabilité à cause de taux de change inégaux. Tous ces facteurs ont entraîné le processus du transfert défavorable de ressources des pays en développement aux pays développés, ce qui a eu des conséquences économiques désastreuses sur les pays en développement.

La crise de la dette extérieure, qui a maintenant atteint une grave dimension politique et économique, s'est révélée l'un des principaux obstacles à la croissance et au développement dans nos pays. Nous demandons donc à la communauté internationale, notamment aux pays créanciers, de résoudre cette crise dans un esprit de responsabilité partagée. Tout en demandant une réduction sensible et opportune des biens et services de la dette extérieure, les pays en développement souhaiteraient que s'accroisse le courant de nouvelles ressources financières et d'investissement réels pour répondre à leurs besoins économiques.

Le Roi Moshoeshoe II

Toutefois, la réponse de la communauté internationale à la crise de la dette a été jusqu'à présent encourageante. Différentes mesures correctives ont été entreprises, comprenant le programme spécial d'assistance de la Banque mondiale, l'amélioration du mécanisme d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et la Cinquième reconstitution des ressources de la Banque africaine de développement.

Lors de la neuvième Conférence au sommet tenue cette année à Belgrade, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont présenté de vastes propositions concrètes concernant les domaines dans lesquels la communauté internationale pourrait accroître sa coopération pour lutter contre la menace de l'endettement extérieur. Ces propositions méritent d'être examinées sérieusement parce que, dans l'économie mondiale interdépendante, les tendances négatives évoquées auront à long terme des incidences négatives sur tous nos pays, développés ou en développement.

Les pays africains, de leur côté, ont décidé d'adopter une méthode d'approche régionale à la question de la dette en convoquant une conférence internationale sur la dette africaine. Nous espérons que cette conférence aboutira à l'élaboration d'une stratégie décisive permettant de résoudre ce problème et d'alléger nos économies si durement éprouvées.

Fermement résolus à mettre en oeuvre le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement en Afrique pour la période 1986-1990 en vue de sortir nos pays du marasme économique, nos gouvernements n'ont épargné aucun effort ni perdu aucun temps pour entreprendre vigoureusement des programmes d'ajustement structurel, alliés à des initiatives et à des options tenant compte des situations particulières des pays, qui ont été suggérées par nos partenaires dans le développement et appuyées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en tant que mesures décisives du relèvement économique. Mais soyons francs : ces programmes d'ajustement ne pourront réussir que si nos partenaires dans le développement sont conscients qu'ils doivent également procéder à des ajustements.

Tout en réaffirmant que nous croyons à ces mesures d'ajustement structurel, nous pensons toutefois que pour mieux répondre aux besoins de nos pays ces prescriptions venant de l'extérieur auraient dû être préparées en tenant dûment compte des différentes situations de nos pays. C'est là la seule façon dont les mesures pourront satisfaire efficacement à l'ensemble des préoccupations relatives au développement dans nos pays.

Le Roi Moshoeshoe II

En ce qui concerne ces programmes d'ajustement structurel orthodoxes qui sont maintenant recommandés par l'Afrique et le monde en développement, la Déclaration ministérielle de Caracas stipule que ces programmes devraient être réexaminés et remplacés par d'autres solutions plus viables qui tiennent compte des conditions et des réalités sociales, politiques et économiques de l'Afrique. Au cours de l'examen et de l'évaluation à mi-parcours des progrès accomplis dans l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement économique en Afrique, l'Assemblée générale, compte tenu du rôle central des Gouvernements africains dans l'élaboration et l'application de leurs programmes d'ajustement, a stipulé, entre autres, que ces gouvernements devraient accroître leurs efforts dans la recherche d'un cadre conceptuel et pratique viable pour les programmes d'ajustement structurel économiques, conformément aux objectifs et aux stratégies de développement à long terme aux niveaux national, sous-régional et régional.

La Commission économique pour l'Afrique a agi très promptement dans la recherche d'un cadre africain de remplacement pour les programmes d'ajustement structurel. Le cadre de remplacement qui a maintenant été mis au point et généralement accepté par les gouvernements africains prévoit que, dans la mise en oeuvre des programmes d'ajustement en vue de la transformation fondamentale des économies africaines, ils tiendront dûment compte des situations économiques particulières et des priorités de développement national de chaque pays. Ces programmes seront surtout élaborés pour ajouter une dimension humaine, sans effet négatif sur les groupes vulnérables de notre société.

Les pays africains sont vraiment résolus à assumer leurs propres destins de développement. Tout ce dont ils ont besoin c'est de l'appui approprié et nécessaire de leurs partenaires internationaux dans le développement.

La question de l'environnement et la nécessité de préserver l'équilibre écologique mondial figurent maintenant parmi les principales questions qui préoccupent la communauté mondiale. Le problème de l'environnement est complexe, car il a des ramifications politiques, économiques, sociales et culturelles.

Dans les pays en développement, la crise de l'environnement est aiguë. En fait, pour près d'un milliard de personnes vivant dans ces pays c'est une question de survie et pourtant ce sont eux qui, compte tenu de leur situation économique, ont le moins exprimé leurs vues. Une protection efficace de l'environnement ne peut, d'un point de vue réaliste, avoir lieu dans des conditions de privations

Le Roi Moshoeshoe II

humaines parce que les ressources financières et autres déjà limitées ne peuvent être utilisées que pour le développement économique et social.

C'est pourquoi il est nécessaire de faire appel à la coopération internationale pour coordonner tous nos efforts et pour arrêter la dégradation de notre patrimoine commun : l'environnement. Cet effort international urgent ne pourra aboutir que si les pays industrialisés accordent toute l'assistance financière et technique voulue aux pays en développement parce que ces pays manquent des moyens nécessaires.

En même temps, nous demandons instamment que ces problèmes environnementaux, si urgents et si graves soient-ils, ne soient pas aggravés par l'imposition de conditions défavorables aux politiques de prêts et autres de coopération économique des pays développés. Il faut reconnaître que les problèmes environnementaux non seulement découlent de la négligence et du manque de connaissances en la matière des pays en développement mais également du développement et de la pollution irréfléchis des pays industrialisés. En conséquence, il incombe en tout premier lieu à ces pays de régler ce problème.

La déversement de déchets toxiques provenant des pays industrialisés dans ce que nous appelons les pays du tiers monde est un autre problème grave et outrageant que pratiquement tous les gouvernements du monde en développement ont déploré.

Le Roi Moshoeshoe II

Il est inquiétant de voir que les pays industrialisés qui disposent des techniques nécessaires et d'autres moyens pour traiter et éliminer ces déchets ont jugé bon de les transporter dans les pays en développement où leur déversement peut avoir des conséquences immédiates et à long terme incommensurables pour l'environnement et la santé de l'homme. Il est tout à fait injuste de mettre ainsi en danger la santé des habitants de nos pays simplement parce que nous ne disposons pas encore de lois pour contrôler et interdire le déversement de ces déchets toxiques. Il est immoral que les pays industrialisés foulent aux pieds les droits des peuples pauvres dans les pays en développement simplement parce que le public dans ces pays ne peut exprimer son ressentiment comme il ne manque pas de le faire dans les pays industrialisés. Nous demandons donc aux pays industrialisés de respecter le droit des pays en développement à un environnement propre et sain.

L'Organisation des Nations Unies est l'instance la plus appropriée pour résoudre ces problèmes d'environnement de manière efficace.

Par l'adoption, à sa quarante-troisième session, de la résolution intitulée "Responsabilité des Etats pour la défense de l'environnement : prévention du mouvement international illégal, du déversement et de l'accumulation ainsi causée de produits et déchets toxiques et dangereux particulièrement préjudiciables aux pays en développement", l'Assemblée générale a reconnu le rôle que notre organisation mondiale doit jouer dans la lutte contre le problème grave posé par la détérioration de l'environnement et dans la protection des habitants défavorisés de notre planète.

L'année 1992 marquera le vingtième anniversaire de la Conférence de Stockholm sur l'environnement. Nous espérons très sincèrement que cette occasion sera célébrée de manière appropriée et que la communauté internationale renouvellera son engagement à faire de ce monde un lieu plus sûr pour tous.

Nous sommes réunis ici au moment où, grâce à l'établissement d'une nouvelle atmosphère dans le monde, on s'efforce sérieusement de parvenir à la paix et au désarmement et d'éliminer les tensions internationales. On renonce ainsi aux attitudes marquées par la rivalité et l'affrontement entre l'Est et l'Ouest qui ont caractérisé les relations internationales ces 40 dernières années.

Les doctrines bipolaires du XXe siècle sont remplacées par la modération, l'entente mutuelle et la consolidation des efforts en vue d'instaurer la paix et la sécurité universelles pour tous les pays, grands et petits.

Le Roi Moshoeshoe II

Le rapprochement entre les deux superpuissances et, en particulier, les progrès réalisés dans les négociations de désarmement, ainsi que l'influence qu'ils ont eue dans le règlement des conflits régionaux ont considérablement amélioré le climat politique international.

Certes, nous nous félicitons de cette tendance propice à l'apaisement des tensions dans le monde, mais nous sommes toujours anxieux et sceptiques face à la menace sans cesse présente à la sécurité et à la survie des petits Etats. Nous voudrions que les Nations Unies portent un intérêt accru aux préoccupations légitimes des petits Etats et s'efforcent, en fin de compte, de mettre en place un régime international soutenu par des instruments appropriés qui garantiraient les droits et la souveraineté des petits Etats.

La situation désavantageuse des petits Etats et leurs contraintes caractéristiques, aggravées, comme dans le cas du Lesotho, par une situation géographique défavorable et un isolement qu'un voisin puissant peut lui imposer, méritent une attention toute particulière de cette instance. Nous demandons à la communauté internationale de nous appuyer et de nous aider dans les efforts que nous déployons, sur le plan national, pour construire une économie viable, autosuffisante et stable. C'est dans cette assemblée que l'indépendance et la souveraineté des petits Etats peut être garantie; c'est ici qu'ils peuvent s'entretenir avec les pays plus grands sur un pied d'égalité, dans la liberté et le respect réciproque.

En Afrique australe, la perspective de voir s'améliorer la situation politique générale se profile de plus en plus nettement. Après l'épreuve d'une lutte longue et sanglante pour l'autodétermination, la lueur de la liberté est enfin perceptible en Namibie.

Malgré les événements tragiques d'avril dernier, la communauté internationale a mis en oeuvre, par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies, le plan d'indépendance pour la Namibie; on a ainsi réaffirmé que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité est le seul moyen de permettre à la Namibie d'accéder à l'indépendance.

Il est donc absolument nécessaire de respecter totalement les dispositions du plan de règlement et toutes les parties intéressées doivent respecter leurs engagements afin que le peuple namibien puisse décider de son avenir, sans aucune entrave.

Le Roi Moshoeshoe II

L'optimisme que nous a inspiré le succès du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie a été renforcé par le dévouement désintéressé, le sens du devoir, l'intégrité professionnelle et l'impartialité manifestés par le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), dont les activités participent de notre effort commun pour permettre à la Namibie d'accéder à l'indépendance, grâce à des élections libres et équitables, dans un proche avenir.

Nous sommes fermement convaincus que, compte tenu de la taille du territoire namibien et de la complexité de la situation sur le terrain, le nombre de 7 500 personnes prévu à l'origine pour l'effectif du GANUPT reste une proposition viable et réaliste.

Les derniers incidents violents en Namibie ont clairement montré que le maintien de la paix et de l'impartialité au cours de la période de transition, notamment au cours des élections, sera une tâche bien difficile. Il faut donc que les ressources mises à la disposition du Secrétaire général pour l'application du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie soient conformes à l'ampleur de la tâche et de l'importance attachée par la communauté internationale à l'indépendance de ce pays. Nous en appelons en conséquence au Conseil de sécurité pour qu'il décide à l'unanimité d'assurer le renforcement et l'augmentation nécessaire des effectifs du GANUPT.

Nous félicitons chaleureusement tous les pays dont les initiatives ont facilité directement et indirectement le lancement de ce processus de règlement. Nous ne pouvons qu'inclure dans cet hommage le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont la détermination indéfectible de voir la Namibie accéder à l'indépendance conformément au plan des Nations Unies a été une source de force et de soutien en faveur de ce plan.

Conformément à sa politique inébranlable d'opposition de principe à l'apartheid, le Royaume du Lesotho continue de demander le démantèlement immédiat et total de ce système et la création d'une Afrique du Sud juste et démocratique, où tous les citoyens auraient des possibilités et des droits égaux. Notre assemblée doit prendre note du fait que le peuple et le Gouvernement du Royaume du Lesotho estiment que l'apartheid ne peut être réformé; il doit être démantelé et déraciné. Nous devons à nos pères fondateurs de continuer à dire qu'il ne devrait y avoir aucune discrimination entre nos citoyens; nous devons, en tant que gouvernement, au peuple noir tout entier, y compris le peuple basotho, de nous associer à cette cause commune et de la défendre avec tout ce que nous avons à notre disposition.

Le Roi Moshoeshoe II

Des faits encourageants ont lieu en Afrique du Sud : le mouvement démocratique de masse interne est en pleine croissance et on s'accorde de plus en plus à penser, même parmi la population blanche, que l'apartheid est incongru et préjudiciable à l'économie et au développement tant de l'Afrique du Sud que de l'Afrique australe. Ce sont là des signes révélateurs qui doivent recevoir l'appui et l'attention voulus. Pour pouvoir croire à ces signes prometteurs, nous espérons sincèrement que les autorités sud-africaines prendront d'urgence des mesures décisives pour rétablir tous les Sud-Africains dans leur droit inaliénable de participer pleinement à la vie socio-politique de leur pays. A cet égard, la libération des prisonniers et des détenus politiques, la levée de l'interdiction qui frappe les organisations politiques et le retour des exilés dans leur patrie sont toujours les conditions principales à remplir pour parvenir aux objectifs fixés.

Cela fait trop longtemps que les autorités sud-africaines ne répondent pas aux appels légitimes au changement démocratique dans ce pays. Cet échec a notamment entraîné dans son sillage des souffrances immenses et des pertes irréparables de vies, mais aussi l'imposition, par la communauté internationale, de sanctions punitives.

Nous demandons toutefois instamment, quels que soient les motifs raisonnés et moraux invoqués pour justifier l'imposition de sanctions économiques et autres contre l'Afrique du Sud, qu'il soit dûment tenu compte de la situation géopolitique unique du Lesotho et des conséquences adverses que ces mesures pourraient avoir pour son économie.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que demander à la communauté des nations de comprendre avec bienveillance notre position particulière et de nous apporter d'urgence, ainsi qu'à tous nos autres voisins en Afrique australe, une aide nous permettant de faire face aux dures épreuves que nous impose la campagne intensifiée en faveur des sanctions.

Le Roi Moshoeshoe II

Le Lesotho souscrit pleinement à toutes les initiatives faites pour trouver une solution négociée à la question de l'Afrique du Sud et les appuie, et s'engage à continuer de jouer un rôle constructif dans ce sens. Le Lesotho n'est pas seulement préoccupé de la situation actuelle mais aussi de l'avenir. Nous voulons voir naître une Afrique du Sud différente, une Afrique du Sud qui respecte et honore les principes de bon voisinage et de réciprocité saine dans le traitement de tous nos citoyens, quel que soit leur race ou leur couleur; nous voulons une nouvelle Afrique du Sud qui respecte notre souveraineté territoriale et notre intégrité nationale.

En parlant de la question de l'apartheid, nous nous devons de rappeler le sort tragique des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique australe. Notre attachement à toutes les conventions de cet organisation reste indéfectible.

Nous espérons très sincèrement que la communauté internationale continuera de rechercher les moyens de donner effet dans la pratique à l'engagement qu'elle a pris envers le sort tragique des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique australe, s'agissant notamment de la question du partage du fardeau et de l'aide à accorder à tous les pays de l'Afrique australe.

La mise en oeuvre du plan de règlement des Nations Unies pour la Namibie ouvre des perspectives nouvelles pour le rétablissement de la paix en Angola. Nous nous félicitons de la signature des accords de New York consacrant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Angola. Nous nous félicitons également des accords de Luanda et de Gbadolite (Zaïre) qui constituent un cadre pratique pour la réconciliation entre le Gouvernement de la République populaire d'Angola et l'UNITA. Nous espérons que les nouvelles difficultés qui ont surgi après les accords de Gbadolite pourront être surmontées si les deux parties font preuve de volonté politique, de détermination, de souplesse et d'un esprit d'accommodement.

Il en va de même pour la République populaire du Mozambique qui mérite le plein appui de l'Organisation pour les efforts qu'elle fait actuellement pour assurer un retour à la normale de la situation dans le pays grâce à la paix et à la réconciliation.

Nous approuvons la recherche incessante de l'autodétermination et de l'indépendance poursuivie par le Sahara occidental. Le Royaume du Lesotho appuie et encourage toutes les initiatives pacifiques faites par les parties au différend pour parvenir à cet objectif. Nous rendons hommage au Président de l'OUA et au Secrétaire général des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient et le rôle

Le Roi Moshoeshoe II

de catalyseur qu'ils jouent afin de faciliter la mise en oeuvre du plan de règlement.

Jamais auparavant dans l'histoire contemporaine le principe du règlement pacifique des différends n'avait acquis une telle importance dans les relations internationales. Et c'est vraiment préoccupant de voir que la situation au Moyen-Orient continue d'aller à l'encontre de cette tendance nouvelle.

La paix dans cette région ne sera possible que lorsque les parties au conflit feront preuve de la volonté politique et de la souplesse voulues pour faire face à la réalité des décisions difficiles qui devront être prises dans l'intérêt de la paix et de la stabilité. L'expérience tirée des accords de Camp David montrent à l'évidence que la paix au Moyen-Orient entre dans le domaine des possibilités.

Nous réaffirmons notre appui à la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient qui examinerait tous les aspects du problème de cette région avec la participation de toutes les parties intéressées, notamment l'Organisation de libération de la Palestine. Nous sommes fermement convaincus qu'une conférence de ce genre contribuerait grandement à réconcilier les peuples du Moyen-Orient par le biais d'un processus pacifique devant conduire à la reconnaissance mutuelle de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chacun, de même qu'au respect du principe du droit à l'autodétermination.

La question de Palestine, qui est au coeur du problème du Moyen-Orient, a acquis une nouvelle urgence depuis le déclenchement de l'Intifada et la proclamation du nouvel Etat de Palestine. A l'instar de tous les peuples du Moyen-Orient, les Palestiniens ont un droit à l'indépendance et à une patrie souveraine. Il incombe donc aux Nations Unies de s'assurer qu'il ne sera épargné aucun effort pour garantir que la nation palestinienne occupera la place qui lui revient de droit dans la communauté des nations.

Une autre dimension du problème du Moyen-Orient à laquelle nous pensons constamment est la situation tragique engendrée par la guerre fratricide au Liban. Il devrait être maintenant évident pour les parties au différend qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit, dans lequel nous constatons, chaque jour, la perte de vies précieuses et la destruction de biens. Nous appuyons les initiatives de paix entreprises actuellement pour mettre fin aux hostilités et aboutir à un règlement négocié et à une véritable réconciliation. A cet égard, nous tenons à louer tout particulièrement les efforts déployés par la Ligue des Etats arabes et le Secrétaire général des Nations Unies.

Le Roi Moshoeshoe II

Nous ne pouvons qu'exprimer notre grande satisfaction devant l'achèvement du retrait des forces militaires soviétiques de l'Afghanistan le 15 février dernier, conformément aux accords intervenus à Genève en avril 1988. En acceptant de retirer ses forces de l'Afghanistan, l'Union soviétique a fait preuve de sa volonté politique et de sa détermination de contribuer positivement à une solution globale du problème afghan et de promouvoir des conditions de paix et de sécurité dans la région. Mais n'est-il pas paradoxal que, même après le retrait des forces militaires soviétiques d'Afghanistan, le sang coule encore dans ce pays en proie à une guerre fratricide? Nous pensons qu'on peut promouvoir au mieux la cause du rétablissement de la paix en Afghanistan non par un afflux continu d'armements qui ne font qu'attiser le conflit mais par un dialogue intra-afghan susceptible de conduire à la cessation des hostilités et à la négociation d'un avenir d'espoir et de fraternité pour le peuple afghan dans son ensemble.

Le Royaume du Lesotho continue d'appuyer les initiatives faites sur le plan régional et international pour parvenir à une solution pacifique et durable de la question du Kampuchea, notamment aux première et deuxième réunions informelles de Jakarta, tenues en juillet 1988 et février 1989 respectivement, et aux réunions qui ont eu lieu ultérieurement entre les parties kampuchéennes.

Nous nous félicitons également de la décision des pays non alignés de créer un comité du Kampuchea qui serait constitué de 13 pays, et des efforts, non moins importants, des 19 pays, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui se sont réunis à Paris à la fin de juillet dernier dans le but de trouver une solution globale à ce problème. L'échec des négociations de Paris, bien que regrettable, devrait renforcer la volonté de la communauté internationale d'intensifier ses efforts en vue de parvenir à un règlement pacifique et définitif. A notre avis, ces efforts et initiatives sont complémentaires et se renforcent mutuellement et constituent une importante contribution à la solution globale de ce problème.

La décision du Gouvernement vietnamien, en avril 1989, de procéder inconditionnellement au retrait du reste de ses troupes du Kampuchea vers la fin de septembre de cette année, devrait, si elle était renforcée par des mesures de vérification internationalement acceptables, éliminer l'un des plus grands obstacles et offrir de meilleures perspectives pour l'instauration de la paix dans le pays.

Il est de la responsabilité morale de la communauté internationale non seulement d'arrêter la guerre mais d'apporter son appui à la réalisation d'un

Le Roi Moshoeshoe II

règlement politique interne satisfaisant qui garantisse que le Kampuchea se relèvera des blessures de la guerre d'Indochine, des pratiques de génocide d'hier et des conditions insoutenables de l'occupation étrangère.

La communauté internationale ne doit pas relâcher les efforts visant la promotion de la paix, la réconciliation et le dialogue dans la péninsule Coréenne.

En demandant la prompte réunification de la Corée, nous prions instamment les deux parties de faire tout leur possible pour encourager la confiance mutuelle et adopter des mesures propres à accroître cette confiance. La condition sine qua non d'une réunification pacifique sera toujours l'atténuation des tensions et de l'affrontement militaire, et cela exige volonté politique et détermination de la part des deux parties. De fait, nous sommes encouragés par les efforts entrepris par le peuple coréen pour réaliser la réunification de sa patrie par le dialogue et la consultation.

Le peuple de Corée ne devrait donc pas se voir dénier, pendant la période de transition, le droit à l'appartenance à part entière aux Nations Unies, même en tant que nation divisée. Le Gouvernement du Lesotho, guidé par le principe d'universalité des Nations Unies, serait prêt à appuyer l'hypothèse de l'appartenance aux Nations Unies des deux Corée, si elles décidaient d'en manifester le désir.

Il y a quelque 25 ans, l'Organisation créait la force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) en vue de créer les meilleures conditions qui soient pour que l'on puisse aboutir à la solution du problème de Chypre. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible, au cours de toute cette période, de parvenir à un règlement négocié du problème de Chypre sous tous ses aspects.

Le Roi Moshoeshoe II

Le Royaume du Lesotho continue de se féliciter des efforts du Secrétaire général des Nations Unies qui s'acquitte de la mission de bons offices qui lui a été confiée par le Conseil de sécurité, et il lui réaffirme son appui. Nous nous félicitons spécialement des pourparlers directs entamés en août 1988 sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, entre le Président de la République de Chypre et le chef de la communauté chypriote turque. Nous espérons sincèrement que les deux parties coopéreront pleinement aux derniers efforts du Secrétaire général en faisant preuve de la souplesse et de la bonne volonté nécessaires.

Nous prions instamment les deux parties d'envisager de prendre de nouvelles mesures pour collaborer avec le personnel des Nations Unies en vue de réduire le nombre d'incidents violents et de créer une atmosphère propice à un dialogue pacifique et positif. Le Lesotho appuie les propositions relatives à la démilitarisation de Chypre et à la convocation d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies sur les aspects internationaux du problème de Chypre. Nous sommes convaincus que le retrait immédiat de toutes les forces étrangères de Chypre demeure un élément essentiel si l'on recherche une solution rapide et juste du problème et si l'on veut que le pays regagne son unité, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Nous sommes témoins des événements importants qui se déroulent en Amérique centrale et qui sont caractérisés par des processus de démocratisation, d'harmonisation politique et d'une véritable recherche de la paix en vue de renforcer la sécurité et le développement de la région. Le Royaume du Lesotho est convaincu que le respect strict de l'autodétermination des peuples, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et la cessation de toutes les pressions, menaces et actes hostiles à l'encontre d'Etats souverains constituent la base essentielle de la paix, du développement et de la démocratie en Amérique centrale.

Les accords de paix conclus récemment par les Présidents centraméricains à Tela, au Honduras, représentent une grande contribution à la réalisation d'une paix durable dans la région. Nous demandons à tous les gouvernements de respecter la volonté du peuple centraméricain de mettre en oeuvre le plan commun de restauration de la paix en Amérique centrale et de n'entreprendre aucune action susceptible de mettre en danger le déroulement de ce processus.

Le Roi Moshoeshoe II

En ce qui concerne la question des îles Falkland/Malvinas, nous espérons sincèrement que l'Argentine et le Royaume-Uni parviendront éventuellement à une solution mutuellement acceptable, fondée sur la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant ce territoire. Les efforts et initiatives actuels pour rechercher une solution pacifique de leurs divergences devraient recevoir tout le soutien possible.

Au moment où le monde s'écarte de la voie de l'affrontement et se libère des conflits régionaux, c'est à nous tous qu'il appartient de consolider et d'accélérer le processus de relâchement de la tension internationale en donnant un nouvel élan aux efforts positifs faits pour transformer les épées en socs de charrue. Malgré les événements positifs dont nous avons été témoins dans le domaine du désarmement au cours des dernières années, le monde est toujours menacé par les arsenaux nucléaires importants qui existent encore sur notre planète et sont de plus en plus perfectionnés, élargis et même modernisés.

Le Royaume du Lesotho se félicite des progrès réalisés dans les négociations entre les grandes puissances de l'Est et de l'Ouest qui ont abouti au Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée (FNI) et à un accord de principe sur la réduction de 50 % de leurs arsenaux stratégiques. Nous espérons que ces accords ne sont que les précurseurs de l'élimination totale et définitive de ces armes et que tous les autres Etats dotés d'armes nucléaires participeront également à ces efforts positifs. Nous ne nous leurrons nullement quant à la facilité avec laquelle se dérouleront de telles négociations devant aboutir à l'élimination totale des armes nucléaires.

L'accord récent entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique sur la reprise des négociations relatives à l'interdiction des essais nucléaires et l'initiative prise par l'Indonésie, le Pérou, le Sri Lanka, le Mexique et la Yougoslavie pour demander la convocation d'une conférence d'amendement des Etats parties au Traité d'interdiction partielle des essais de 1963, en vue de transformer ce traité en un traité d'interdiction globale des essais, constituent une contribution importante au progrès de la sécurité internationale et au processus du désarmement. Nous espérons que la Conférence du désarmement complétera ces efforts en entreprenant d'urgence des négociations en vue d'un traité d'interdiction globale des essais nucléaires, contraignant pour tous les Etats, afin de pouvoir procéder à une désescalade de la course aux armes nucléaires et réduire la menace d'une guerre nucléaire.

Le Roi Moshoeshoe II

Le Lesotho continue d'exprimer son appui aux initiatives individuelles et régionales dans lesquelles on envisage la création de zones dénucléarisées dans diverses parties du monde et estime que de telles zones sont les éléments d'une stratégie valable en vue de prévenir la prolifération des armes nucléaires et préserver la paix et la sécurité internationales.

L'humanité est anxieuse d'éliminer les armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, chimiques ou biologiques. La participation écrasante à la Conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques, qui a rassemblé les États parties au Protocole de Genève de 1925 et les autres parties intéressées, à Paris, en janvier de cette année, et sa conclusion positive ont témoigné du fait que l'humanité rejette ces arsenaux de mort et de destruction massive.

Alors que nous aspirons à créer un monde exempt d'armes nucléaires, chimiques et biologiques, nous ne devrions cependant pas laisser de côté le besoin d'adopter des mesures de limitation et de réduction progressives des armes de type classique dans le cadre des progrès faits en vue d'un désarmement général et complet.

La communauté internationale devrait également rester sur ses gardes pour prévenir la projection de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. L'espace extra-atmosphérique est le patrimoine commun de l'humanité et ne devrait servir qu'à des fins pacifiques et dans l'intérêt de l'humanité. Le développement scientifique et technologique devrait être utile et non préjudiciable à l'humanité.

Nous avons vu consacrer de considérables ressources financières et autres à la fabrication et à la mise au point de moyens de guerre, alors qu'une grande partie de l'humanité continuait à vivre dans un monde où sévissent la pauvreté, la faim, l'ignorance et la maladie. Cette allocation à mauvais escient des ressources destinées à la fabrication et à l'achat d'armes meurtrières ne sert pas les intérêts de l'humanité. Nous attachons une grande valeur au programme d'action adopté par la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui exige la libération de ressources par des mesures de désarmement au bénéfice des pays en développement.

Au moment où nous sommes témoins de la transformation que connaît le monde en abandonnant à l'histoire le spectre de la guerre froide, agissons résolument et en commun pour la survie même des générations actuelles et à venir. Ranimons les espoirs et les aspirations de l'humanité en insufflant un esprit d'interdépendance et de destin commun. Ces nobles objectifs ne pourront être atteints que lorsqu'on

Le Roi Moshoeshe II

respectera le droit souverain de chaque nation, petite ou grande, de déterminer et décider librement de son système social et politique. Vivons véritablement à la hauteur des nobles idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

Je manquerais à mon devoir si je terminais mon allocution sans rendre un hommage particulier à notre infatigable Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. Comme l'on pouvait s'y attendre de sa part, il continue d'assumer sa mission dans l'honneur et la dignité. Ses efforts nobles et inlassables à la recherche de la paix, parfois en dépit de lourds défis à relever, pour trouver des solutions qui élimineront les conflits de notre monde jadis si troublé, imposent à tous les peuples qui ont une conscience de lui accorder les éléments essentiels de la coopération et du soutien dont il a besoin.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie S. M. le Roi du Lesotho de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Moshoeshe II du Lesotho est escorté de la tribune.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. KING (Barbade) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis très heureux qu'un fils aussi éminent de l'Afrique que vous-même ait l'honneur de présider l'Assemblée générale en sa quarante-quatrième session. Les liens qui unissent nos pays, le Nigéria et la Barbade, sont anciens, enracinés dans un passé commun, enrichis par une tendance commune à élever nos peuples et nullement affaiblis par la distance qui nous sépare. Nous connaissons personnellement vos compétences et votre sens de la diplomatie. Je puis sans hésiter vous donner l'assurance du plein appui de ma délégation au cours de votre présidence.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier votre prédécesseur, M. Dante Caputo, pour la façon compétente dont il a dirigé les travaux de la quarante-troisième session.

Depuis la création de cette organisation, il y a 45 ans, le monde a réalisé des progrès considérables. Nous sommes à l'âge de la technique de pointe. De nombreux pays du monde industrialisé ont atteint des hauts niveaux de vie et ont réalisé des progrès matériels substantiels pour leurs peuples. Après plus de trois décennies presque ininterrompues d'affrontements directs et indirects, les principales puissances nucléaires ont commencé à forger de leurs épées des socs de charrues et de leurs lances des serpes. Avec le développement qui a suivi un semblant de prudence à l'égard des conflits par personne interposée, menés aux endroits les plus retirés du monde. Il semble y avoir une sincère volonté universelle de participer à la recherche de la paix.

Cependant, il incombe aux superpuissances de faire en sorte que cette nouvelle dimension de leurs relations ne soit pas un phénomène passager, un bref répit pendant que les arsenaux sont renouvelés et les économies restructurées. Nous espérons que les événements des deux dernières années constituent la base d'une paix globale durable.

Pour les peuples des pays non industrialisés, ces tendances nous offrent une occasion unique de poursuivre notre développement à l'abri des conflits idéologiques. Nous devons cependant rester vigilants, et être résolus à ne jamais devenir des pions involontaires dans les jeux mortels d'un passé qui n'est pas si lointain, au cas où on reviendrait aux anciennes formes de rivalité entre les deux superpuissances. Nous devons être extrêmement vigilants, car la plupart des grands

M. King (Barbade)

problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui n'ont pas de solution idéologique dans le monde interdépendant où nous vivons.

Pourtant, malgré les progrès considérables que le monde a réalisés, des problèmes persistent obstinément qui sont aussi insolubles aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 50 ans. Pour une bonne partie de la population mondiale, si peu de choses ont changé au cours des dernières décennies que leurs objectifs de développement, si modifiés qu'ils soient, restent essentiellement les mêmes. Pour eux les problèmes économiques et sociaux restent leurs problèmes les plus urgents, et nul d'entre nous ne peut dire que ces problèmes sont près d'être résolus. Il y a encore beaucoup trop de pauvreté dégradante sur terre. Il y a de grandes inégalités de richesses à l'intérieur des nations et entre les nations riches et pauvres. Il y a des fossés et des disparités flagrantes en ce qui concerne le logement, la santé et l'éducation pour la majeure partie de la population du monde. Il y a la maladie de l'apartheid qui détruit l'âme, en Afrique du Sud, et la maladie de l'intolérance raciale et des préjugés dans de nombreux pays du monde. La discorde et des conflits existent au Moyen-Orient et la lutte en Asie du Sud-Est peut renaître de ses cendres.

Il ne devrait pas y avoir de doutes sur le fait que la lutte pour le progrès économique et le développement social des nations non industrialisées du monde devrait être l'une des priorités les plus urgentes de la vie contemporaine.

Les problèmes internationaux actuels de la dette, du protectionnisme, du courant inverse des ressources financières, du réchauffement de la terre, les menaces à la couche d'ozone, la désertification rampante, la pollution et d'autres formes de dégradation écologique, la destruction due aux ouragans et à d'autres catastrophes naturelles, le SIDA, l'abus des stupéfiants et le trafic illégal de drogues, tout cela multiplie les souffrances des peuples du monde en développement.

Je saisis cette occasion pour présenter les condoléances de la Barbade aux pays qui ont été ravagés par Hugo et en particulier aux nations soeurs des Caraïbes, et je demande instamment à la communauté internationale de coordonner à titre d'urgence l'appui matériel aux pays qui en ont besoin. Je veux croire que ces événements récents inciteront la communauté internationale à appuyer pleinement la proclamation de la décennie internationale pour les catastrophes naturelles.

La façon dont nous relèverons les défis que représentent les problèmes innombrables que j'ai mentionnés permettra de mesurer la viabilité du système multilatéral. Tout comme le développement national exige la transformation d'une société et de son économie, dans un monde interdépendant où l'économie et le

M. King (Barbade)

développement social exigeront une modification des attitudes de la communauté internationale et de l'économie internationale. Il est clair que le remède exige des mesures communes de coopération, des mesures prises par consensus, et un sens des responsabilités si on veut que des solutions durables soient trouvées, des solutions qui ne créent pas de situations encore plus critiques.

La principale leçon à tirer du respect du principe du multilatéralisme c'est qu'il est dangereux de croire qu'un seul pays ou groupe de pays peut décider de la voie à suivre ou prétendre avoir les connaissances exclusives quant à la forme que doivent revêtir nos relations sur cette planète. Notre histoire est pleine d'exemples qui montrent que la façon de penser qui a primé dans le passé a eu des conséquences désastreuses. En dernière analyse, tous ceux qui cherchent à avancer, du plus petit au plus grand, du plus faible au plus fort, ont une contribution à apporter à ce processus.

Pour les petits pays en développement comme la Barbade, il n'y a pas d'autre choix que le processus multilatéral. Nous n'avons pas les moyens de projeter notre puissance militaire au-delà de nos rivages. Nous n'avons guère d'influence dans le réseau des relations économiques internationales. Nous n'avons qu'un moyen de nous faire entendre à l'échelle globale : en contribuant au processus multilatéral et en exigeant la justice et l'équité dans les relations internationales.

Par conséquent, nous demandons instamment aux nations du monde de revenir à un véritable multilatéralisme en tant que seul moyen de relever les défis que posent la promotion et la garantie d'un développement et d'une croissance économique internationale autodynamiques.

M. King (Barbade)

En ce qui concerne la dette internationale, on s'est jusqu'à présent surtout concentré sur la nécessité de convoquer une conférence mondiale afin d'examiner le problème dans toutes ses dimensions. Les mesures ponctuelles et désordonnées, qui ont été présentées jusqu'à présent, ne s'attaquent pas au problème de la façon opportune et générale qui s'impose. L'incapacité d'impliquer toutes les parties a entravé les banques commerciales privées, notamment la pleine application des diverses propositions, et il en résulte que les efforts tentés pour les appliquer se font sans enthousiasme et que les intéressés sont loin d'être totalement couverts.

En outre, l'apparition de nouveaux centres du pouvoir économique et la perspective de nouveaux archétypes de commerce et d'investissement font que cette conférence est encore plus vitale. En différer encore la convocation ne fera qu'augmenter les coûts sociaux déjà intolérables supportés par les pays endettés qui s'efforcent de rembourser leurs dettes. Il est certain que les terribles effets de cette situation, troubles et bouleversements sociaux par exemple, se feront sentir bien au-delà des frontières des pays où ils se produisent.

Pour ce qui est de l'environnement, il est encourageant de voir qu'on a relativement vite décidé qu'il fallait aborder le problème de façon globale. La présente session de l'Assemblée générale devra tout faire pour que les préparatifs de la conférence de 1992 sur l'environnement et le développement reposent sur des bases solides. Même à ce stade, cependant, la Barbade aimerait faire quelques commentaires sur les résultats qu'elle souhaiterait voir émaner de la conférence.

La Barbade espère qu'à tout le moins certaines mesures concrètes seront prises pour permettre aux pays en développement de contribuer davantage aux efforts déployés en vue de protéger l'environnement mondial. Nous savons que tous les pays devront faire des sacrifices, mais il n'est que juste que les pays développés, qui sont davantage en mesure de le faire et qui ont grandement contribué aux problèmes actuels de l'environnement, portent une part sensiblement plus lourde du fardeau. Mais il faut avant tout que les arrangements visant à protéger l'environnement prennent en compte les aspirations légitimes des pays en développement qui souhaitent assurer une vie meilleure à leurs peuples.

Je suis heureux d'annoncer que la Barbade et ses nations soeurs de la Communauté des Caraïbes ont récemment pris des mesures pour créer, à l'échelon régional, des mécanismes de consultation et de coopération permanentes sur les problèmes d'environnement qui nous intéressent tous au plus haut point.

M. King (Barbade)

Pour ce qui est des drogues illicites, il est manifeste que les efforts tentés pour éliminer cette menace sont voués à l'échec, à moins qu'ils ne traduisent la volonté d'agir de tous, que ce soient les pays producteurs, les pays consommateurs ou les pays de transit. Jusqu'à présent, on s'est surtout attaché à stopper l'afflux des drogues illicites dans les pays consommateurs.

Toutefois, les efforts faits pour limiter puis éliminer la demande de drogues illicites sont loin d'avoir été aussi concertés et, de ce fait, ils sont moins efficaces. Il est devenu évident que les slogans percutants, même s'ils servent à attirer l'attention sur le problème, ne suffisent pas. Il faudra consacrer davantage d'efforts et de ressources à l'éducation pour faire comprendre le danger de la drogue. Ce n'est que lorsque les consommateurs seront moins nombreux, et donc la demande moindre, que l'on aura touché au coeur du problème. De même, il conviendrait d'insister sur les programmes de rééducation afin de récupérer les victimes de la toxicomanie. Ces mesures sont essentielles si l'on veut s'attaquer au problème à long terme.

La Barbade est d'autant plus préoccupée par les dangers des drogues illicites que sa principale ressource est son peuple. La Barbade n'a ni gisements de minéraux, ni grandes rivières, ni forêts. C'est grâce à l'ingéniosité de notre peuple que nous avons pu réaliser quelques progrès dans nos efforts de développement. Nos femmes en particulier ont joué un rôle de premier plan dans ces efforts de développement. Donc, tout ce qui peut limiter la capacité de notre peuple à réaliser son développement sape les fondements mêmes de notre existence en tant que nation. Mon pays est sur le point d'adopter des mesures globales pour lutter contre le trafic illégal des stupéfiants à la Barbade et y mettre fin. Cependant, les efforts faits à titre individuel par les pays ont besoin d'être appuyés, et nous louons à cet égard les efforts régionaux et multilatéraux.

La Barbade tient en particulier à rendre hommage au Président Virgilio Barco ainsi qu'au Gouvernement et au peuple colombiens, qui s'efforcent avec courage de libérer leur pays de l'emprise de la terreur de la drogue.

Nous appuyons également les initiatives prises par les Gouvernements de la Trinité-et-Tobago et de la Jamaïque pour éliminer le cancer du commerce illicite des stupéfiants. Nous prions instamment la communauté internationale de se joindre à cet appui.

A l'instar de la toxicomanie et du trafic des stupéfiants, le fléau du SIDA ne respecte pas les frontières. Il est essentiel que dans la lutte contre le SIDA la

M. King (Barbade)

communauté internationale fasse appel à toutes les ressources dont elle dispose. Mais il faut avant tout que les découvertes de la science et de la technique soient mises à la disposition de tous les pays si nous voulons remporter ce combat universel contre le SIDA. Le choix est clair : nous unir ou périr.

Les pays en développement tels que la Barbade sont engagés dans une lutte sans fin pour ne pas être à la traîne de l'évolution de l'économie mondiale. Les pays développés ont une fâcheuse tendance à coordonner de plus en plus leurs politiques dans les secteurs économiques clefs sans que toute une gamme de nations en développement qui subiront ultérieurement les effets de ces politiques aient leur mot à dire. La Barbade appuie sans réserve les efforts de consultation entre ceux qui sont les plus en mesure de provoquer des changements dans l'économie internationale. Nous estimons cependant que cette coordination devrait davantage tenir compte du point de vue et des préoccupations de ceux qui ont les plus grands besoins.

Certains principes devraient régir la transformation de l'économie mondiale. Il y a avant tout le fait que les pays en développement et les pays développés n'ont pas la même capacité de procéder aux ajustements nécessaires. Les pays développés sont de loin les mieux équipés pour s'adapter aux réalités nouvelles. En fait, ce sont eux qui contribuent à la dynamique du changement. Il est donc essentiel qu'on aide les pays en développement à procéder aux ajustements nécessaires, car l'on ne pourra arriver à un équilibre véritable, où les intérêts de la majorité l'emportent sur ceux de la minorité, que si la transformation des pays en développement correspond à celle du monde développé.

Cette année, nous célébrons l'avènement et le triomphe de la démocratie dans trois pays au moins. La République du Costa Rica fêtera bientôt le centième anniversaire de sa démocratie; la République française a célébré le deux centième anniversaire de la Révolution française. Nous félicitons ces deux pays.

Mon propre pays - la Barbade - célèbre le trois cent cinquantième anniversaire de son parlement. Ces 350 années de gouvernement parlementaire nous ont enseigné que le pouvoir était aux mains du peuple. D'un organe peu représentatif reflétant les intérêts d'une minorité de colons, le Parlement barbadien s'est transformé en une institution véritablement représentative où les intérêts de tous les Barbadiens sont pris en compte. C'est ainsi que ces derniers peuvent comprendre les aspirations des peuples à travers le monde à devenir maîtres de leur destin par le biais de représentants librement et démocratiquement élus.

M. King (Barbade)

C'est cette aspiration qui brûle dans le coeur des populations opprimées d'Afrique australe. La Namibie voit poindre le changement à l'horizon après toutes ces années de domination par le régime d'apartheid d'Afrique du Sud. L'attachement de longue date de la Barbade à ce processus de changement est souligné par le déploiement, en Namibie, d'un contingent de 21 officiers de police barbadiens dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Mais la communauté internationale doit demeurer vigilante, car même à la toute dernière minute l'odieux régime de l'apartheid complète pour dérober au peuple namibien le prix de la liberté.

M. King (Barbade)

Certains événements de mauvais augure en Namibie nous font craindre cette possibilité. Il est par conséquent crucial que le régime d'apartheid soit amené à comprendre sans ambiguïté et surtout par ceux qu'il se doit d'écouter, que la communauté internationale ne sera pas satisfaite tant que le peuple namibien ne jouira pas d'une liberté totale.

Nous devons toutefois rester conscients du fait que l'accession à la liberté politique n'est que la première étape de la participation de la Namibie à la communauté des nations. Une assistance financière et technique considérable sera nécessaire pour placer le pays sur la voie du développement économique. Mon pays s'est efforcé modestement de faire avancer cette cause en contribuant régulièrement à différents fonds pour la Namibie et en fournissant des bourses d'études pour les Namibiens à la Barbade. Nous restons prêts à poursuivre et à intensifier cette assistance accordée aux Namibiens et demandons instamment à tous les membres de la communauté internationale de faire de même dans les limites de leurs moyens respectifs. Nous aurons échoué dans l'accomplissement de nos responsabilités si nous nous contentons d'aider la Namibie à émerger en tant que nation indépendante sous la domination économique de l'apartheid.

La communauté internationale ne peut pas non plus relâcher ses efforts tant que la tâche de l'apartheid n'aura pas été éliminée de l'Afrique du Sud et qu'un gouvernement véritablement représentatif n'aura pas pris le pouvoir dans ce pays plongé dans les ténèbres. Nous ne devons pas nous laisser tromper par les changements de pure forme apportés en Afrique du Sud par l'organisation d'élections qui ne sont absolument pas démocratiques. Il s'agit simplement d'une tentative faite pour donner à l'apartheid une image respectable et prolonger son existence, et d'un effort tenté pour apaiser la communauté internationale et l'amener à ne rien faire pour éliminer l'apartheid. Mais aucun d'entre nous, aucune des nations qui se déclarent les partisans des droits de l'homme fondamentaux et inaliénables, des principes essentiels de justice et d'égalité, et des vertus d'une forme démocratique de gouvernement, aucun d'entre nous ne pourra être satisfait tant que le système odieux de l'apartheid n'aura pas été complètement éliminé. Tant que la situation en Afrique du Sud persistera, elle restera un obstacle à la paix mondiale.

L'ardent désir de paix est évident dans la décision prise par les cinq Présidents des pays d'Amérique centrale, lors de leur réunion en août, à Tela, au Honduras. La Barbade appuie depuis longtemps le principe qui consiste à appliquer

M. King (Barbade)

des solutions régionales aux problèmes régionaux. En différentes occasions et dans différentes instances, nous avons réaffirmé notre appui et notre attachement aux initiatives de paix lancées par le Groupe de Contadora. Nous garantissons notre appui au processus de paix, qui a gagné un élan nouveau et nous demandons à tous les Etats d'en faire autant.

Certes, certains progrès ont été réalisés sur la voie de la paix en ce qui concerne un aspect du problème centraméricain, mais, malheureusement, ailleurs dans l'isthme, la tension et la lutte continuent de s'intensifier. Une série d'événements malencontreux ont porté un coup grave aux espoirs des forces démocratiques au Panama. A la suite de la suspension abrupte du processus démocratique dans les élections présidentielles tenues au Panama en mai de cette année, le Premier Ministre de la Barbade, le Très Honorable Erskine Sandiford, a publié une déclaration qui faisait état de la crainte de la Barbade que toute détérioration de la situation au Panama ne conduise à une escalade des tensions dans la région, avec les conséquences les plus graves pour la paix et la sécurité de l'hémisphère. Il a ajouté que les nations démocratiques de l'hémisphère pourraient contribuer à résoudre la crise au Panama en insistant pour que toute solution respecte les droits de l'homme et la démocratie authentique en se fondant sur des élections justes et libres; reconnaisse le droit souverain du peuple panaméen de décider de son avenir à l'abri de toute ingérence extérieure; et garantisse l'intégrité des traités relatifs au Canal de Panama, et qu'elle soit obtenue au moyen de négociations pacifiques. Une fois de plus, nous demandons à tous les Etats d'oeuvrer dans le cadre de ces paramètres en vue d'une solution rapide et pacifique à la crise du Panama.

La communauté internationale doit également redoubler d'efforts pour ramener la paix dans cette région troublée depuis si longtemps qu'est le Moyen-Orient. La Barbade est convaincue qu'une conférence internationale sur le Moyen-Orient offre le meilleur espoir de solution globale et durable à la question. La paix continuera à nous échapper tant que le désir du peuple palestinien d'avoir une patrie et le droit de tous les Etats de la région de vivre à l'intérieur de frontières sûres n'auront pas été conciliés. Nous demandons à ceux qui détiennent l'autorité de s'acquitter des responsabilités qui leur incombent en vertu de leur pouvoir et de passer rapidement à la table de négociations internationalement parrainée, pour mettre fin au cycle meurtrier de la violence.

M. King (Barbade)

La Barbade partage l'avis que le système des Nations Unies représente les plus nobles aspirations de l'homme à un avenir meilleur. En tant que mécanisme de solution des problèmes, le système des Nations Unies est unique. Il offre un terrain fertile aux idées et sa Charte, indépendamment des critiques qu'on lui a faites, offre les directives les plus complètes pour une action internationale que l'homme ait élaborées à ce jour.

Quel que soit son potentiel, le système des Nations Unies ne peut en faire plus que ce que les Etats Membres lui permettent de faire. Il est donc absolument indispensable que nous respections nos obligations envers l'Organisation. Ses opérations ne doivent plus rester les otages du non-respect des obligations juridiques encourues dans le paiement des contributions. On ne doit pas abandonner des engagements solennels pour poursuivre des objectifs nationaux. On ne peut appuyer les Nations Unies lorsqu'elles répondent à des intérêts nationaux étroits et tout simplement les rejeter lorsque tel n'est pas le cas.

Il est évident cependant que la réforme du système des Nations Unies doit être poursuivie rapidement si l'on veut que ses opérations se fondent sur une base saine et sûre pour l'avenir. Une certaine réduction des activités sera nécessaire. D'autres efforts doivent être entrepris pour réduire et éventuellement éliminer le gaspillage et l'abus flagrant de ressources lorsque ceux-ci sont identifiés.

S'agissant des activités de maintien de la paix des Nations Unies, il est clair que ces deux dernières années, on a fait de plus en plus souvent appel à l'Organisation. Alors que des règlements négociés sont réalisés dans une zone de conflit après l'autre, il est probable que l'on demandera de façon répétée à l'Organisation des Nations Unies d'agir en tant que garant de la paix. Si l'on veut que les Nations Unies s'acquittent efficacement des demandes qui leur sont faites, il faudra veiller à hausser leurs capacités dans le domaine de la supervision de la paix. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut espérer éviter certaines difficultés qui sont apparues. En outre, il faut contrecarrer les forces qui voudraient faire des Nations Unies un simple écran, un déguisement pour la poursuite d'intérêts nationaux et non ceux de la communauté internationale dans son ensemble.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie au service des Nations Unies.

M. King (Barbade)

L'humanité ne peut pas se permettre de méconnaître les possibilités qui nous sont offertes pour un avenir meilleur. Le faire reviendrait à nous condamner à répéter les erreurs des décennies passées avec peut-être des conséquences encore plus graves pour la vie sur cette planète. La Barbade est convaincue que si ces occasions de paix et de développement doivent être exploitées au maximum, elles doivent s'inscrire dans le cadre du système des Nations Unies; elles ne doivent pas être laissées à la décision arbitraire de personnalités et d'alliances changeantes, ni continuer d'exister au niveau de relations bilatérales ou partiellement multilatérales.

M. King (Barbade)

A l'avenir, il conviendra que nos actes reflètent notre attachement à certains principes et objectifs. Je songe tout de suite, entre autres, à un attachement renouvelé au processus de consultation; un élargissement de la coordination dans le secteur économique; une répartition équitable des fardeaux et des responsabilités; la quête de solutions globales, au lieu de solutions partielles, ponctuelles, ou provisoires aux différents problèmes; un renforcement de l'appui à la relance économique des pays en développement; une attention plus grande à la dimension humaine du développement; le respect des droits fondamentaux de l'homme, qui doit l'emporter sur les préoccupations nationales égoïstes; et la réalisation de l'aspiration de tous les peuples à l'autodétermination.

Ces idées ne sont pas nouvelles. Je ne prétends nullement en être l'auteur. Ces sont des idées qui existent depuis longtemps mais qui ont été méconnues la plupart du temps. A mon avis, le succès des efforts que nous faisons pour transmettre aux générations futures un monde meilleur dépend largement de notre fidélité à ces principes.

Alors que nous jetons un coup d'oeil sur les événements survenus récemment nous avons des raisons d'être confiants dans l'avenir. Le climat est à l'optimisme, bien que prudent parfois. Nous pensons que l'humanité peut accomplir de grandes choses, à condition de le vouloir sincèrement et d'y consacrer toutes ses énergies. La confiance dans l'avènement possible d'une ère nouvelle de paix et de développement sur la planète pourrait nous être d'un grand secours au moment où nous regardons vers l'avenir.

Les peuples du monde en développement aspirent bien plus qu'à la simple survie. Ils méritent un destin plus noble - notion que justifie l'obligation morale élevée de reconnaître l'égalité inhérente de tous les êtres humains, la dignité de la personne humaine et le fait que tout être vivant sur Terre doit pouvoir, au même titre que n'importe lequel de ses semblables, s'efforcer de créer un monde plus juste et plus humain.

M. BAYIH (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous exprimer, au nom de la délégation éthiopienne et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la tête de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Votre élection est en fait un grand hommage rendu tant au rôle important que le Nigéria, pays frère, joue dans les affaires mondiales qu'à vous personnellement, en

M. Bayih (Ethiopie)

votre qualité de diplomate très expérimenté. Tout en exprimant la conviction de ma délégation que vous saurez diriger nos délibérations avec succès, je voudrais par la même occasion vous assurer de notre totale coopération dans l'exécution de vos lourdes responsabilités.

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Dante Caputo, pour la manière efficace dont il a dirigé la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Je tiens aussi à exprimer notre sincère gratitude au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour le ferme attachement qu'il n'a cessé de manifester à l'égard du multilatéralisme et pour son dévouement indéfectible aux buts et principes de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, nous avons fait état de l'optimisme que nous inspirent l'évolution nouvelle des relations internationales et l'espoir toujours accru quant à l'avenir de la planète. Le relâchement des tensions dans la politique mondiale qui s'est produit au cours des deux dernières années justifie dans une grande mesure cette façon de voir les choses. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons suffisamment de raisons d'être encore plus confiants dans la possibilité de l'édification d'une structure de paix dans le monde. L'amélioration des relations entre les deux grandes puissances a énormément contribué à la réduction des tensions et à la création d'un meilleur climat dans les relations internationales. L'affrontement commence peu à peu à céder le pas au dialogue et à la coopération.

Il est évident qu'on ne peut pas défaire le passé. Mais les enseignements tirés des erreurs du passé devraient préparer la communauté internationale à saisir les occasions nouvelles qui s'offrent à elle.

Il ne faut pas oublier que l'affrontement entre les blocs de puissance, qui a caractérisé la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, a donné naissance à une mentalité qui a fait fi du danger commun pesant sur la race humaine. L'hostilité réciproque engendrée et attisée par la guerre froide ne laissait aucune place à l'accommodement. C'était l'esprit de vengeance qui l'emportait alors; la tolérance et la compréhension mutuelle n'avaient plus cours.

La raison a cependant toujours mis l'accent sur le fait que ces divergences, si importantes fussent-elles, ne l'étaient jamais suffisamment pour que nous les laissions éclipser l'intérêt commun de l'humanité à assurer sa survie. Néanmoins, la possibilité d'instaurer une paix durable a commencé de s'estomper de plus en

M. Bayih (Ethiopie)

plus. Le gâchis de ressources humaines et matérielles dans la quête de la suprématie militaire - qui a toujours été une utopie - a épuisé des ressources qui, autrement, aurait pu servir à promouvoir le développement et à soulager les souffrances de l'humanité.

Les incidences négatives de la guerre froide se sont fait particulièrement sentir sur les pays en développement nouvellement indépendants. Dans un climat d'intolérance à l'égard des idées différentes, les efforts faits par les nations indépendantes pour trouver des solutions à leurs propres problèmes ont été considérés avec hostilité.

Entre-temps, il était devenu plus que manifeste que, mis à part le danger nucléaire avec lequel nous avons vécu en permanence depuis la seconde guerre mondiale, le nombre croissant de défis affectant directement notre survie - lesquels auraient exigé la coopération internationale pour pouvoir être traités efficacement - est venu nous rappeler notre interdépendance et notre destin commun. Nous nous réjouissons sincèrement des premières mesures prises ces dernières années, quand bien même elles ne concernent que des domaines très limités de la vie internationale, pour traiter de questions d'importance vitale sur la base de l'accommodement et du compromis.

Ces dernières années, il nous a été donné de voir comment, moyennant la volonté politique voulue, on pouvait créer un environnement politique international grâce auquel il devenait possible d'éliminer les obstacles dressés sur la voie du règlement des problèmes politiques les plus difficiles qui soient.

Le début de l'application du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie est la preuve que les Nations Unies sont capables de s'acquitter de ce type de responsabilités importantes lorsque le climat international s'y prête. Parallèlement, nous reconnaissons que les Nations Unies font face actuellement à un important défi : assurer le déroulement d'élections libres et équitables en Namibie sous la supervision et le contrôle de l'Organisation, sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Il a toujours été évident que l'Afrique du Sud, en prétendant autoriser la tenue d'élections libres et équitables en Namibie, jouait en fait la comédie. Sa détermination de faire en sorte que les choses tournent à son avantage lors des élections prévues pour le mois prochain est devenue manifeste à la suite des événements qui se sont produits en Namibie au cours des derniers mois. Non seulement l'Afrique du Sud est décidée à tout faire pour que les élections se

M. Bayih (Ethiopie)

déroulent selon des normes qui lui permettraient de manipuler les élections comme bon lui semble, mais elle fait tout ce qu'elle peut, par l'intimidation et par le meurtre, pour empêcher la South West Africa People's Organization de participer à part entière à des élections libres et justes.

Dans ces circonstances, l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité en particulier doivent demeurer vigilants et prendre toutes les mesures efficaces nécessaires pour assurer que les élections de novembre en Namibie se dérouleront en pleine conformité avec l'esprit et la lettre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Il est certain que le succès de la mise en oeuvre du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie représenterait un pas important vers l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, contribuant ainsi à l'amélioration des relations internationales.

M. Bayih (Ethiopie)

Bien qu'on attende toujours un règlement au conflit Iran-Iraq, le fait que le cessez-le-feu soit maintenu représente un résultat important.

Le calme n'a pas encore été rétabli en Afghanistan, mais les Accords de Genève ont prouvé la valeur du compromis et de la réduction de la tension internationale qui a suivi.

Nous espérons également que les efforts faits pour résoudre le problème du Cambodge vont reprendre une fois encore. Il ne fait pas de doute que le retrait par le Viet Nam de ses troupes contribue à la réalisation d'une paix durable au Cambodge.

En Amérique centrale, les mesures prises par les Etats de la région ont ouvert la voie à une plus grande compréhension. Nous accordons tout notre appui à ces Etats dans les efforts continus qu'ils déploient afin de mettre en oeuvre leurs décisions conjointes. Nous espérons sincèrement que le Nicaragua aura enfin la possibilité de se consacrer totalement à la reconstruction nationale.

Tout en notant les changements positifs survenus dans le monde, nous devons être suffisamment réalistes et reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer la paix et la survie de l'humanité ainsi que pour jeter les bases d'une structure des relations internationales fondées sur la justice, l'égalité et la démocratie.

Malgré certains progrès notoires réalisés dans le domaine du désarmement nucléaire au cours des dernières années, l'élan en vue de l'élimination totale de ces armes dangereuses de destruction n'a pas répondu aux espoirs de la communauté internationale. La menace que constitue les arsenaux d'armes nucléaires est plus sérieuse que jamais. Dans ces conditions, la conclusion rapide d'un traité complet sur l'interdiction des essais nucléaires, l'adoption de mesures pour empêcher que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique et un accord sur l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi des armes nucléaires continuent d'être des questions prioritaires. Mais il faut attacher tout autant d'importance à la nécessité de parachever et de conclure, dès que possible, les négociations en cours sur une convention concernant les armes chimiques. Les engagements pris, tant par l'Union soviétique que par les Etats-Unis lors de la présente session de l'Assemblée générale, de détruire la plus grande partie de leurs armes chimiques, donnera sans aucun doute un élan aux efforts faits actuellement à la Conférence sur le désarmement pour convenir d'une convention que l'on attend depuis longtemps.

M. Bayih (Ethiopie)

Il est évident qu'il subsiste encore un certain nombre de questions vitales concernant la paix et la sécurité internationales qui n'ont pas encore été traitées de manière appropriée ou qui ont fait l'objet de progrès limités.

Nous sommes réellement très déçus de voir que malgré les changements du climat international, malgré les déclarations de réforme du régime raciste, aucun progrès marquant n'a encore été fait pour démanteler le système maléfique de l'apartheid. En Afrique du Sud la situation reste inchangée et aucun progrès ne peut être espéré à moins que la communauté internationale n'adopte des mesures efficaces pour exercer une pression plus forte sur Pretoria, y compris l'imposition de sanctions globales et obligatoires conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

A cet égard, ma délégation voudrait souligner l'importance de la déclaration publiée par le Comité spécial sur l'Afrique australe de l'Organisation de l'unité africaine sur la question de l'Afrique du Sud, à l'issue de sa troisième réunion qui s'est tenue à Harare, au Zimbabwe, le 21 août 1989, et qui va dans ce sens. La mise en oeuvre des principes et des idées contenus dans cette déclaration pourrait faciliter la solution pacifique des problèmes créés par l'apartheid et l'établissement en Afrique du Sud d'un gouvernement fondé sur l'égalité, la justice et la démocratie. Toutefois, il ne faut jamais oublier que cet objectif ne pourra être atteint que si l'on continue d'exercer des pressions vigoureuses sur le régime raciste.

Au Moyen-Orient il ne sera pas possible d'établir une paix durable tant que le peuple palestinien se verra refuser ses droits en tant que peuple. A cet égard, je voudrais une fois de plus réitérer l'appel lancé à plusieurs reprises par l'Assemblée générale pour la convocation d'une conférence de paix internationale sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties au conflit.

La meilleure compréhension internationale qui prévaut actuellement n'a pas encore eu d'impact sur les problèmes de la péninsule Coréenne. Le désir de réunification pacifique du peuple coréen doit être considéré sans retard. Ma délégation appuie pleinement le désir du peuple coréen de voir rétablir son unité nationale ainsi que les efforts qu'il fait dans ce sens et elle attend le jour où ce peuple trouvera la place qui lui revient au sein de la communauté des nations.

M. Bayih (Ethiopie)

La recherche de la liberté et de la justice dans le monde restera incomplète tant que certains peuples continueront à être assujettis au fléau du colonialisme et du racisme. A cet égard, l'année 1990, au cours de laquelle nous commémorerons le 30e anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ainsi que la décennie internationale pour l'élimination du colonialisme, devrait nous donner une possibilité supplémentaire d'intensifier les efforts concertés que nous faisons en vue de l'élimination totale de toutes les manifestations du colonialisme d'ici à l'an 2000.

Ce ne sont là que certaines des indications qui prouvent que la tâche visant à améliorer de façon plus complète et plus globale les affaires mondiales représente un défi que la communauté internationale doit relever.

Un nouvel ordre mondial, radicalement différent de celui que nous laissons derrière nous, doit se fonder sur une démocratisation totale des relations internationales. Ce devrait être un monde où les principes d'égalité souveraine des Etats, de non-ingérence dans les affaires internes et d'inviolabilité de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays sont totalement respectés.

Le nouvel ordre mondial que nous désirons ne devrait pas exclure les grandes puissances. Mais ce devrait être un ordre dans lequel la grandeur d'un pays se mesure non pas à sa puissance militaire relative ou à son pouvoir économique, mais au respect qu'il suscite en contribuant à la coopération et à l'harmonie internationales ainsi qu'au développement de la civilisation humaine.

Nous devons aller plus loin que le concept selon lequel la paix et la sécurité internationales sont menacées uniquement par des questions de nature politique et militaire.

Ceux qui ont rédigé la Charte des Nations Unies ont eu la clairvoyance de déclarer à l'Article I que "réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire" est l'un des buts des Nations Unies.

Au cours des années 80, nous avons vu se détériorer progressivement la situation économique du monde en développement. Les conditions globales dans ces pays, notamment dans les pays les moins développés, sont une source de grande préoccupation.

M. Bayih (Ethiopie)

Pour inverser la situation économique qui se détériore et pour assurer un développement durable, les pays en développement ont eu recours à ce que nous pouvons appeler des programmes d'ajustement structurel orthodoxes. Mais ceux-ci n'ont pas permis de mettre fin au déclin économique, essentiellement parce que les problèmes économiques des pays en développement sont profondément enracinés et nécessitent plus qu'un simple réajustement de politiques monétaire si nous voulons les résoudre de manière efficace.

Cela a été prouvé par l'expérience des programmes d'ajustement structurel existants. Ces programmes qui s'appuient sur un ensemble d'éléments, comme la dévaluation, la libéralisation du commerce et la diminution de l'inflation n'ont souvent pas accordé une attention suffisante à la dimension humaine du développement. A la suite de la Conférence de Khartoum, il a été convenu universellement que les pays qui sont au bord d'une désintégration économique ne peuvent pas couper davantage leur budget social.

M. Bayih (Ethiopie)

En outre, les contraintes structurelles persistantes et héritées du passé qui pèsent sur les pays en développement, notamment sur les moins développés, ne sont prises pleinement en considération qu'aujourd'hui. Ces contraintes sont nombreuses et intéressent aussi bien les insuffisances en matière d'infrastructure et d'intégration aux marchés, que la dégradation constante de l'environnement, l'accroissement démographique de plus en plus élevé, les niveaux techniques dramatiquement bas et les marchés nationaux exceptionnellement limités. L'environnement économique extérieur défavorable exacerbe ces contraintes.

Dans la région africaine, la prise de conscience de ces problèmes et l'aggravation constante des conditions économiques, même dans le cadre des programmes d'ajustement structurel orthodoxes, nous ont amenés à chercher un autre cadre conceptuel pour atténuer nos difficultés économiques. Cette recherche a impliqué un long processus de consultation, de discussion et d'examen qui a finalement mené à l'adoption du Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel (AAF/SAP) lors de la réunion des pays membres de la Commission économique des ministres africains des finances et de la planification à Addis-Abeba en avril dernier.

En partant du Plan d'action de Lagos et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et en tirant les enseignements de l'examen des programmes d'ajustement structurel actuels, le AAF/SAP vise à préparer un cadre alternatif centré sur la dimension humaine pour assurer un ajustement avec transformation. Il convient de noter que le Cadre africain de référence est avant tout un cadre de travail et non pas un projet de transformation économique, et qu'il sera sans aucun doute enrichi par un dialogue, une application et un suivi plus approfondis.

Avant la conclusion du AAF/SAP, de nombreux pays d'Afrique avaient bien entendu déjà commencé à imaginer des stratégies de développement appropriées pour les années 90. Dans mon propre pays, malgré le lourd fardeau qu'a représenté pour nos faibles ressources l'afflux massif de réfugiés dont le nombre atteint maintenant près d'un million, nous avons pris un certain nombre de mesures pour assurer l'autosuffisance alimentaire. Il s'agit aussi bien de la stratégie diététique et alimentaire détaillée que de la stratégie plus récente de prévention des catastrophes et d'état d'alerte préventive destinée à fournir, entre autres, un système efficace d'alerte avancée et de stockage de produits alimentaires. Nous avons également progressé grâce à une politique démographique nationale destinée à placer le développement sur une base plus saine. Différents programmes

M. Bayih (Ethiopie)

économiques nouveaux sont également mis en oeuvre. Les nouvelles initiatives et orientations en matière de politique économique ont pour objet d'encourager le secteur privé à investir dans l'agriculture, l'industrie et les services, et d'inciter le secteur public à améliorer sa gestion et à accroître ainsi son niveau d'efficacité.

Nous nous sommes également engagés à formuler une stratégie de préservation nationale visant à endiguer l'érosion rapide de la couverture forestière et le déclin de la fertilité des sols qui en découle. En outre, au cours des deux dernières années, il a été procédé à des changements institutionnels dans les structures de planification et d'administration afin d'assurer une meilleure décentralisation de la prise de décisions. Nous espérons ainsi faire en sorte que la grande diversité culturelle et écologique du pays soit pleinement prise en considération dans les plans régionaux appropriés.

Il ne fait aucun doute que la recherche de nouvelles stratégies de développement est en cours dans la plupart des pays d'Afrique. L'adoption d'un ajustement avec transformation, qui figure dans le AAF/SAP, constitue un pas important vers l'élaboration de programmes nationaux de transformation économique pour la prochaine décennie.

Les pays en développement, pour leur part, doivent assurément faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éliminer les obstacles à leur développement économique. En fin de compte, chaque pays est réellement responsable de son propre développement. Toutefois, on ne peut manquer de reconnaître qu'il est nécessaire de disposer d'un environnement extérieur favorable pour utiliser le potentiel des pays en développement. En outre, même dans les meilleures conditions, le développement sera toujours un objectif difficile à atteindre tant que les Etats n'auront pas la possibilité d'instaurer la paix sur leur territoire ainsi qu'au sein de leurs régions respectives.

A cet égard, je suis heureux de faire remarquer ici que la situation dans notre région s'est singulièrement améliorée depuis environ une année. Comme en témoigne la normalisation des relations entre mon pays et la Somalie, conformément à un accord conclu entre les deux pays l'an dernier, nous avons fait tous les efforts possibles pour créer les conditions nécessaires à la prédominance de la paix et de la stabilité dans notre région. Nous avons également poursuivi nos efforts visant à assurer une base solide à des relations constructives et amicales fondées sur la confiance et la responsabilité mutuelles entre mon pays et le Soudan.

M. Bayih (Ethiopie)

Notre attachement à la paix a en effet toujours été indéfectible, comme l'attestent les mesures décisives et fondamentales que la République démocratique populaire d'Ethiopie continue de prendre dans son propre pays. A cet égard, je ne saurais manquer d'exprimer ma reconnaissance à la communauté internationale pour l'encouragement et l'appui qu'elle a donnés aux efforts que nous avons faits pour rétablir la paix dans notre région et pour éliminer les obstacles à notre développement économique.

Il est évident que le nombre de questions pour lesquelles s'impose la coopération internationale s'est mis à augmenter. S'ils ne sont pas traités convenablement, les problèmes de l'environnement pourraient affecter gravement la survie et la viabilité de notre planète. Le fléau du trafic de drogues a pris des proportions dangereuses, nécessitant une action internationale concertée et urgente. A cet égard, il convient d'accorder la plus haute priorité à l'objectif que constitue le renforcement du rôle et de l'audience des Nations Unies dans les affaires internationales. En tant que pays étroitement associé à l'Organisation depuis sa création, l'Ethiopie est heureuse de voir que les Nations Unies s'acquittent de plus en plus efficacement de leurs responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous espérons sincèrement que l'Organisation pourra jouer un rôle tout aussi efficace dans la recherche de solutions aux problèmes qui touchent les relations économiques internationales.

A cet égard, ma délégation attend avec impatience la convocation, en avril prochain, de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale et en particulier à la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement. Nous sommes convaincus que la session extraordinaire apportera l'élan nécessaire à l'élimination des obstacles qui ont placé le dialogue Nord-Sud dans l'impasse.

Il va sans dire que l'accroissement des tâches confiées aux Nations Unies va de pair avec l'augmentation de leurs ressources pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de manière efficace. La situation financière de l'Organisation doit donc continuer de faire l'objet de toute l'attention qu'elle mérite.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement constant de l'Ethiopie envers les Nations Unies et sa détermination à contribuer solidairement à tous les efforts qui sont faits pour donner à l'Organisation un poids décisif dans les affaires mondiales.

M. GURINOVICH (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : La délégation de la RSS de Biélorussie tient à vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous nous faisons une haute idée des activités du Secrétaire général et partageons l'opinion exprimée dans le rapport sur les travaux de l'Organisation selon laquelle "l'Organisation des Nations Unies doit faire la preuve de son aptitude à être le garant de la sécurité mondiale". (A/44/L, p. 11)

Les Nations Unies sont nées de la seconde guerre mondiale, déclenchée par le fascisme et le militarisme qui avaient tiré parti de l'absence d'unité entre les forces éprises de paix et de la réaction négative des nations européennes aux propositions soviétiques d'action collective contre l'agresseur. Notre peuple a pris les armes pour défendre les objectifs et les principes des relations internationales qui, par la suite, ont été consacrés, avec notre participation, dans la Charte des Nations Unies. Les membres de la coalition anti-hitlérienne luttaient non seulement pour leurs intérêts nationaux, mais aussi pour apporter liberté et indépendance à bon nombre de nations réduites à l'esclavage. Nous nous félicitons des déclarations faites au cours du débat général au sujet de l'inviolabilité des frontières de l'après-guerre en Europe.*

Des changements fondamentaux ont eu lieu dans le monde représenté aux Nations Unies. Ces changements sont très profonds et radicaux, ils marquent la fin de la guerre froide et annoncent le début d'une ère de paix et de confiance mutuelle, d'abandon de la propagande polémique et le point de départ de la recherche d'actions bilatérales et multilatérales pour résoudre les problèmes existants par des moyens politiques, en utilisant le prestige et les capacités des Nations Unies.

Manifestement, l'aspect le plus important de ces changements qui en présentent de nombreux, est qu'ils ne sont pas confinés par les intérêts nationaux étroits d'Etats particuliers. Par leur envergure, ce sont des mesures globales et par conséquent, ces changements demandent une approche multilatérale. Ces changements ne sont pas seulement encourageants, mais ils nous appellent aussi à bien comprendre où ils mènent le monde. Dans les conditions de liberté de choix et de pluralisme d'opinions reposant sur la nouvelle pensée politique, ces changements exigent que nous esquissons davantage les mesures communes visant à réaliser la

* M. Sallah (Gambie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

démilitarisation, la démocratisation et l'humanisation des relations internationales et à établir la primauté du droit dans les relations entre les Etats.

Au cours de ces dernières années, nous avons été obligés d'emprunter un chemin difficile. L'époque où tout le monde voyait les choses en noir ou en blanc est révolue, l'époque où chacun pensait que lui seul avait raison, où le socialisme passait pour être l'ennemi plutôt qu'un partenaire dans les affaires du monde, où le soupçon et la méfiance régnaient au détriment de la tolérance réciproque et du désir naturel des nations de vivre en paix et en bonne amitié les unes avec les autres, l'époque où certains avançaient des propositions visant à renforcer la paix et à développer la coopération alors que d'autres les rejetaient sans même essayer de comprendre, une époque où les valeurs humaines universelles n'étaient pas prises en considération. Ne voulant pas continuer cet examen d'un passé malheureux pour lequel certains ressentent encore aujourd'hui une certaine nostalgie, je soulignerais que lors de nos discussions détaillées, souvent passionnées ou même parfois irrespectueuses, nous avons après tout, réussi à rétablir et à enrichir, dans les résolutions et les recommandations des Nations Unies, le sens de ces notions clefs que sont la paix et la sécurité internationales, le désarmement, le développement économique, la coopération, la décolonisation, la justice sociale, les droits de l'homme et d'autres encore.

Mais il est trop tôt pour se reposer sur ses lauriers. Tout cela doit être consacré dans des instruments juridiques internationaux obligatoires. Dans ce cadre, la prochaine décennie, qui coïncidera avec la fin du XXe siècle et du deuxième millénaire, sera décisive lorsqu'il s'agira de savoir si l'humanité a réussi à résoudre les nouveaux conflits et si elle sortira victorieuse dans la lutte pour la paix et le bien-être de chacun sur cette planète.

Les problèmes qui occupent nos esprits sont nombreux : comment éliminer la menace de guerre, réaliser le désarmement, résoudre les conflits régionaux, éliminer les vestiges du colonialisme, assurer le développement, le progrès social, le respect des droits de l'homme et l'équilibre écologique. De plus en plus, on reconnaît que ces problèmes ont une portée directe sur le niveau de sécurité et la qualité de vie des nations du monde.

Il semblerait qu'aujourd'hui chacun comprenne que l'utilisation de la force militaire, particulièrement sous forme nucléaire, a des effets dévastateurs et que cette politique a fait son temps. Il est clair qu'il ne saurait y avoir de juste règlement des conflits régionaux si l'on doit avoir recours à la force militaire.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Cette nouvelle compréhension a abouti à des percées conceptuelles importantes qui ont permis de conclure et de mettre en oeuvre le premier accord jamais conclu sur l'élimination effective d'une partie des arsenaux de missiles nucléaires à moyenne et à courte portée soviétiques et américains. Ce qui a également permis des pourparlers de fond sur des réductions de l'ordre de 50 % des armes offensives stratégiques des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Le début des pourparlers de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe est une pierre angulaire de l'histoire moderne. A cet égard, il est important de constater que ces efforts sont réalisés dans un cadre régional multilatéral.

Il faut aujourd'hui veiller à ce que l'évolution positive actuelle soit irréversible. Il est essentiel, non seulement de respecter scrupuleusement les accords réalisés ou de mener les négociations dans un esprit de bonne volonté en prenant en considération les intérêts de chacun, mais il faut également veiller à ne pas prendre de mesures qui soient, dans leur esprit et dans leur direction, contraires à ces développements, il ne faut pas essayer de contourner les accords existant sur l'élimination des armes sous prétexte de moderniser ou d'accumuler des armes dans d'autres catégories et il ne faut pas élever de nouvelles barrières artificielles alors que les parties contractantes ont déjà levé les obstacles antérieurs.

Il faut faire des efforts pour surmonter les problèmes fondamentaux, les concepts militaires fondamentaux étant ici en cause. L'idée de la dissuasion nucléaire est comme une thrombose dans l'artère du désarmement nucléaire. Chercher à préserver les armes nucléaires est comparable à l'intoxication narcotique. De même que les stupéfiants ne font qu'apporter un bonheur illusoire, alors qu'en réalité ils vous gâchent la santé, les armes nucléaires n'offrent qu'une sécurité illusoire alors qu'en réalité elles constituent la menace d'un anéantissement universel.

La confiance, la prévisibilité, l'accord multilatéral de la part de toutes les puissances nucléaires sur les mesures destinées à réduire le risque d'une guerre nucléaire, la réduction des stocks d'armes nucléaires et leur élimination vérifiable doivent remplacer la politique d'intimidation nucléaire et de prétendue dissuasion. Le monde a besoin d'une dissuasion juridique et politique et non pas d'une dissuasion nucléaire.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Dans l'ensemble, on peut dire qu'il y a des indications sérieuses de conciliation mutuelle provenant de divers groupes d'Etats dans le domaine du désarmement. C'est en grande partie une incidence directe de la nouvelle pensée politique. Nous nous félicitons des accords conclus récemment entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et des plus récentes initiatives de l'Union soviétique telles qu'elles ont été énoncées dans la déclaration d'Eduard Chevardnadze, membre du Politburo du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique et Ministre des affaires étrangères de l'URSS. Alors qu'un certain nombre de divergences persistent, des progrès certains ont été réalisés vers un large consensus sur les questions de désarmement qui peuvent aussi être perçus au sein des Nations Unies.

En examinant les problèmes de désarmement aux Nations Unies, il serait manifestement utile de s'attacher aux domaines dans lesquels les Nations Unies, en tant qu'instance multilatérale exceptionnelle, possèdent des capacités pratiques particulières. On pourrait y inclure les mesures visant à prévenir la guerre nucléaire. En particulier, il serait souhaitable d'entamer les travaux visant à la mise en oeuvre pratique des propositions, y compris celles du Secrétaire général, pour créer un centre de réduction multilatéral sur les risques militaires et nucléaires et, à l'avenir, un système de centres qui pourrait inclure des centres régionaux, ainsi que l'établissement de communications rapides entre les capitales de toutes les puissances nucléaires.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Les Nations Unies détiennent également un potentiel unique dans un autre domaine important, celui de la non-prolifération de dangereux types d'armes, qu'elles soient nucléaires ou chimiques, ou issues de la technologie des missiles, ainsi que dans le domaine de l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive.

Le moment est venu de travailler au niveau multilatéral sur les doctrines défensives et les structures correspondantes des forces armées, ainsi que sur le principe de la suffisance raisonnable pour la défense. Le moment est vraiment propice pour ce faire. Le besoin impérieux de ces doctrines, structures et principes est reconnu pratiquement par tout le monde, et, en fait, un certain nombre d'Etats socialistes ont déjà adopté des mesures pratiques en ce sens. Il serait maintenant important de négocier une compréhension uniforme quant au fond, aux critères et aux paramètres de ces mesures. Les moyens appropriés de mettre en oeuvre une telle discussion pourraient être négociés à l'Assemblée générale.

Les processus de désarmement actuels et futurs, y compris les efforts pour empêcher l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique, ainsi que la situation économique difficile, ont mis sur un plan pratique une question qui, jusqu'à présent, n'avait paru que théorique, en l'occurrence celle de la conversion des industries militaires. Là encore, des efforts multilatéraux pourraient être utiles, tels que la préparation et la présentation de plans de conversion nationaux et d'autres mesures connexes, comme il est prévu dans le Programme d'action de la Conférence sur le désarmement et le développement, avec un échange d'expériences et d'études théoriques conçues pour retirer le maximum de bénéfices et réduire au minimum les coûts et les inconvénients pour les populations le passage d'une économie d'armement à une économie de désarmement.

La RSS de Biélorussie a accumulé une certaine expérience dans ce domaine. Depuis longtemps déjà, nos industries lourdes, y compris les industries de défense, cherchent à produire des biens de consommation en vue de générer une production de valeur égale aux sommes consacrées aux traitements et salaires.

Ainsi, la force militaire cesse progressivement d'être une garantie de sécurité dans notre monde différent, changeant et interdépendant. Elle est remplacée par le concept d'une approche globale des problèmes de la paix et de la sécurité internationales dans tous les domaines des relations entre les Etats. A cet égard, les Nations Unies devraient devenir le centre d'un système de sécurité universelle égale pour tous. A cette fin, de nouvelles approches sont nécessaires pour réaliser et maintenir la paix. Les principes les plus utiles à cet égard sont

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

consacrés dans la Charte des Nations Unies; ils devraient être utilisés pleinement. A cette fin, il faudrait procéder à un examen d'urgence et d'ensemble et à un travail fondamental à long terme pour perfectionner certains mécanismes existants qui sont soit au point mort soit rouillés faute d'une utilisation fréquente.

Le rôle des Nations Unies dans le règlement des crises régionales va croissant. C'est un domaine dans lequel les mécanismes des Nations Unies ont obtenu récemment leurs plus grands succès et ont progressé significativement vers l'instauration d'une nouvelle confiance des Etats dans le potentiel d'une diplomatie multilatérale qui, à son tour, justifie que l'on parle d'une sorte de renaissance des Nations Unies. Quoique les objectifs ultimes n'aient pas encore été pleinement réalisés, on peut à cet égard citer l'Afghanistan, l'Iran et l'Iraq, la Namibie, les efforts déployés pour régler le problème du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique centrale, de Chypre et du Sahara occidental, ainsi que le commencement d'un dialogue entrepris par la République démocratique populaire de Corée en vue du règlement dans la péninsule coréenne.

Le rôle d'instauration de la paix des Nations Unies devrait être développé dans les années à venir. Nous devrions passer de l'extinction des incendies à leur détection et prévention. En d'autres termes, nous devons recueillir et analyser des informations sur les régions de conflit, envoyer des missions sur le terrain, installer des postes d'observation, élaborer des recommandations pour les parties en conflit et conduire, le cas échéant, des opérations pour prévenir les conflits de caractère militaire, politique, économique, écologique, humanitaire ou autre. Cela signifie que nous devons rendre plus productifs les travaux du Conseil de sécurité. On devrait tenir des réunions au niveau ministériel, et le Secrétaire général devrait insister davantage en soulevant les questions. En d'autres termes, nous sommes favorables au passage d'une diplomatie de crise à une diplomatie préventive qui permettra à tous de se convaincre qu'il n'est pas nécessaire de se jeter dans les flammes pour comprendre que cela est douloureux.

Il est grand temps d'instaurer une véritable primauté du droit dans les relations internationales. Cela implique un respect inconditionnel de la Charte des Nations Unies et des obligations assumées au titre d'autres instruments juridiques. En outre, les institutions juridiques multilatérales, en premier lieu la Cour internationale de Justice, devraient commencer à travailler à plein rendement et, à cette fin, tous les Etats, de leur côté, devraient assumer de nouvelles obligations à l'égard des décisions de ces organes. A ce propos, j'aimerais informer l'Assemblée générale que, cette année, la RSS de Biélorussie a

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

accepté la compétence obligatoire de la Cour internationale de Justice en ce qui concerne six conventions relatives aux droits de l'homme et ratifié les protocoles additionnels aux conventions de Genève relatifs à la protection des victimes des conflits armés.

De nouveaux événements et de nouvelles tendances dans les économies nationale et mondiale se sont clairement manifestés ces derniers temps. De grands changements structurels sont en cours. L'unipolarité a cédé le pas à un système multipolaire de centres économiques. Une plus grande participation des Etats socialistes à l'économie mondiale modifie également ce tableau. Le fardeau dévastateur de la dette des pays en développement, l'instabilité chronique des prix des matières premières et la pauvreté de millions d'êtres humains requièrent une attention accrue. Les questions du sous-développement et des migrations, d'abord problème d'assistance humanitaire, deviennent quelque chose d'entièrement différent : un aspect de la sécurité universelle. Ces problèmes en soi ne sont pas nouveaux, mais leur ampleur leur donne une dimension nouvelle, qui exige une réaction fondamentalement différente. Apparemment, il n'est plus acceptable de tolérer une situation dans laquelle les riches continuent de s'enrichir aux dépens des pauvres, et où la discrimination, voire le diktat, continue de régner dans les relations internationales. Une telle situation est devenue une menace à la sécurité globale.

Enfin, le fossé qui sépare l'évolution réelle de l'économie mondiale et la réglementation juridique de cette économie s'élargit de plus en plus. On a même dit que l'économie n'est plus subordonnée au droit international et ceci, malheureusement, peut être le cas si nous ne parvenons pas collectivement à redresser la situation dans ce domaine.

La RSS de Biélorussie porte un intérêt à ces travaux, étant donné qu'à partir de 1990, nous passerons à un nouvel environnement économique fondé sur l'autogestion et l'autofinancement; de plus, nous cultiverons et approfondirons nos liens commerciaux et économiques avec des Etats et des sociétés étrangères. A cet égard, je tiens à souligner qu'après des années d'édification socialiste, la RSS de Biélorussie est devenue un Etat hautement développé et agraire qui fournit à sa population des avantages modernes, matériels et autres.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Cela s'est produit bien qu'au cours de la deuxième guerre mondiale, nous ayons perdu la moitié de notre richesse nationale et le quart de notre population et malgré les erreurs et aberrations bien connues du passé. Tout cela prouve l'énorme potentiel inhérent au système social socialiste et l'interaction fraternelle des peuples d'URSS.

Dans notre pays, la perestroïka et la démocratisation de notre vie sociale sous tous ses aspects permettront d'utiliser véritablement, au profit de la population et des particuliers, l'énorme potentiel inhérent aux relations socialistes de production.

Le problème de la sécurité universelle est aggravé par de nouvelles menaces écologiques : la pollution de l'atmosphère et de l'eau, l'effet de serre, la diminution de la couche d'ozone, le déboisement et la désertification. Aujourd'hui, tout ceci exige que soient réexaminées d'urgence bon nombre des conceptions traditionnelles sur la corrélation entre les intérêts des Etats pris individuellement et ceux de la communauté des nations. Il faut s'attaquer à ces problèmes sur le plan international et multilatéral. A l'évidence, il faut rechercher la solution dans le recours à des techniques écologiquement propres permettant d'économiser l'énergie et les ressources et à une production sans déchets, en passant à l'utilisation de ressources renouvelables. A cet égard, nous devons absolument mettre en commun nos efforts multilatéraux. La prochaine conférence sur l'environnement nous offre une bonne occasion de le faire.

Pour la RSS de Biélorussie, les questions écologiques revêtent un aspect particulier en ce sens que nous avons dû procéder à des opérations de nettoyage après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Immédiatement après la catastrophe, nous avons dû réinstaller 25 000 personnes qui vivaient dans la zone contaminée dans d'autres régions de la République et construire à leur intention 10 000 appartements et les infrastructures nécessaires. Aujourd'hui, le territoire contaminé à différents degrés par la radioactivité représente plus de 18 % de l'ensemble des terres cultivables. Les coûts et les pertes relatifs à la création de zones interdites et aux réimplantations dépassent déjà les 2 milliards de roubles, et nous prévoyons de poursuivre l'évacuation des populations locales des zones contaminées. Un programme global d'un montant de 16 milliards de roubles pour la période 1990-1995 est en cours d'élaboration dans notre république afin de remédier aux conséquences de l'accident et de réunir les conditions de vie sûres

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

dans les régions touchées. Aux efforts que nous faisons dans ce sens vient s'ajouter l'aide substantielle que nous recevons des autres pays frères de l'Union soviétique. Un certain nombre d'organisations publiques de la République ont lancé un appel à nos compatriotes et à tous les gens de bonne volonté à l'étranger pour qu'ils nous apportent leur aide. Je joins à ma déclaration la traduction du texte de cet appel.

Nous appuyons les efforts que font les Nations Unies pour protéger l'environnement et faisons nôtre la proposition de création d'un centre d'assistance écologique d'urgence et d'élaboration d'un programme des Nations Unies pour limiter les catastrophes naturelles et prévenir les accidents industriels; autrement dit, une coopération internationale dans ce domaine qui utiliserait entre autres les satellites de surveillance écologique. A notre avis, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) devrait participer activement à cet effort.

Nous devons tous accorder la plus haute priorité à l'analyse des problèmes et phénomènes qui apparaissent dans le monde contemporain, ce qui veut dire reconnaître le caractère fondamental de ces changements, identifier les nouveaux problèmes mondiaux, définir de nouveaux domaines de travail en commun et nous mettre d'accord sur la façon d'apporter d'urgence les ajustements nécessaires aux mesures que nous prenons sur le plan pratique.

Compte tenu des divergences d'opinion qui existent sur certains processus mondiaux, nous ne pensons pas du tout qu'il soit nécessaire d'avoir la même idée de l'avenir pour se rendre compte qu'après tout, il serait sage de se préparer à un changement imminent longtemps à l'avance.

A l'évidence, les Nations Unies elles-mêmes devraient changer pour relever les nouveaux défis et résoudre les nouvelles difficultés. Elles ne doivent pas être les archives des idées sans suite. Au contraire, elles doivent devenir une machine à produire des idées nouvelles et être à l'avant-garde du changement. Il est particulièrement important maintenant que, les organes des Nations Unies remplissent leur rôle de véritable cerveau collectif et de centre d'harmonisation de l'action des Etats.

Le Président Mikhail Gorbatchev a contribué de façon tangible à une meilleure compréhension du nouveau rôle des Nations Unies dans sa déclaration à l'Assemblée générale de décembre dernier en exposant les raisons philosophiques qui expliquent

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

l'importance nouvelle de l'internationalisation des efforts que font les Etats pour assurer leur avenir commun dans ce foyer qu'est notre terre, indépendamment de leurs particularismes, de leurs idéologies ou de leurs systèmes socio-politiques.

Les Nations Unies ont déjà prouvé leur aptitude à s'adapter à de nouvelles conditions. Dans la situation actuelle, il semble important de ne pas disperser les ressources politiques, intellectuelles et financières des Nations Unies, mais au contraire de les concentrer sur les principaux secteurs qui font problème, notamment ceux où l'Organisation universelle est en bonne position, à de l'expérience et peut définir les tâches mondiales et élaborer un consensus fondé sur l'équilibre des intérêts et le réalisme afin de les accomplir au mieux de la sécurité et de la coopération universelles.

En même temps, nous devons tous nous engager à respecter scrupuleusement les décisions du Conseil de sécurité qui ont force contraignante et à prendre en compte, dans les politiques que nous mettons en oeuvre, les recommandations adoptées par consensus tout en nous efforçant constamment d'en étendre la portée. Apparemment, le moment est également venu de voir comment remédier à une situation dans laquelle une ou deux délégations font obstacle à l'accord général. A cet égard, de nouvelles dispositions importantes pourraient être prises, par exemple des mesures pratiques pour donner aux Nations Unies un rôle préventif, créer un système de détection précoce des crises, investir l'Organisation du pouvoir de vérifier le respect des accords multilatéraux et renforcer l'efficacité des principaux organes des Nations Unies et de leur Secrétariat.

Le nouveau rôle des Nations Unies gagnerait en efficacité si on éliminait les doubles emplois et renforçait la coordination entre les institutions spécialisées de l'ONU pour entreprendre des tâches mondiales dans le domaine économique, technico-scientifique et social. Il serait également utile de mettre au point un mécanisme permettant l'interaction entre les Nations Unies et les instances intergouvernementales régionales et les organisations internationales non gouvernementales qui s'occupent de problèmes d'intérêt universel, ainsi que des organisations publiques nationales.

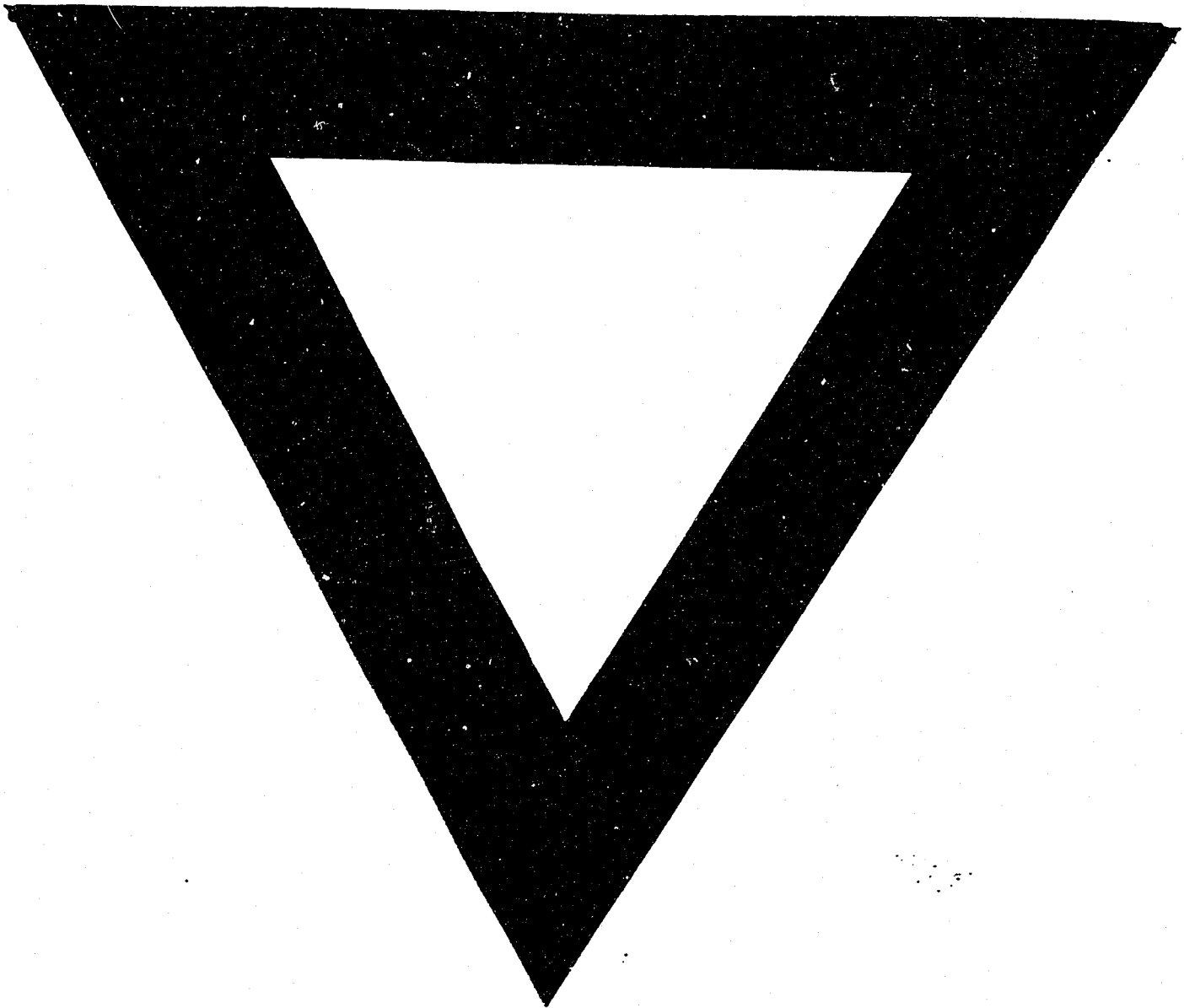
L'Association des Nations Unies qui a été créée en Biélorussie a l'intention de prendre activement part aux efforts que fait la communauté mondiale pour que les nobles objectifs et principes de la Charte des Nations Unies deviennent réalité.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Parce que nous attachons une importance capitale aux activités menées dans le cadre des Nations Unies et aux progrès de la Campagne mondiale pour le désarmement, nous avons l'intention d'apporter une contribution volontaire régulière au fonds pertinent.

Le débat général qui tire maintenant à sa fin et les documents adoptés à la neuvième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés montrent qu'en fait tous les Etats Membres de l'ONU reconnaissent la nécessité d'une nouvelle approche des problèmes de l'humanité. Nous sommes convaincus que les Nations Unies ont un rôle important à jouer dans l'avancement de cette conception. La délégation de la RSS de Biélorussie est prête à contribuer pour sa part à la discussion des points pertinents de l'ordre du jour afin que, dès la présente session, nous puissions répondre avec succès aux exigences de notre temps.

La séance est levée à 12 h 40.



01-06-2002